

Délibération au Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du vendredi 12 mai 2023

Nœud multimodal des Forges : bilan de la concertation préalable avec le public.

Numéro E-2023-367

I. Contexte général et objet de la présente délibération

La délibération du Conseil de l'Eurométropole du 16 décembre 2022 a validé, après avis favorable du Conseil municipal en date du 8 décembre 2022, les modalités d'organisation d'une concertation préalable, en application des L.103-2 et R.103-1 du Code de l'urbanisme, sur le projet de nœud multimodal des Forges.

L'échangeur des Forges, actuellement partiel et orienté uniquement vers Strasbourg (comme la plupart des autres échangeurs de la M351 sur le territoire eurométropolitain), ne répond plus aux besoins actuels et futurs de la desserte du secteur. Il est ainsi amené à évoluer en un nœud échangeur multimodal complet pour traiter les enjeux suivants :

- maillage des transports en commun : la réorganisation du réseau des transports en commun associée à l'extension du tram F à l'Ouest vise à améliorer la connexion entre les lignes radiales et les lignes de rocade, pour favoriser l'intermodalité et offrir une plus grande diversité de trajets. La création d'un point d'échanges entre le TSPO et la ligne de bus 50 renforcée (future L5) dans un rôle de ligne structurante de rocade nécessite un réaménagement complet de l'échangeur actuel, pour assurer leur connexion,
- accessibilité routière : la création de bretelles orientées vers l'Ouest permet de réduire les flux de transit à travers les mailles de HautePierre (seul point de contact avec la M351 orienté vers l'Ouest aujourd'hui) et le quartier des Poteries. Ce diffuseur permettra de mieux irriguer le territoire juste en amont de la M35. Par ailleurs, il connectera également les quartiers Ouest de Strasbourg de part et d'autre de la M351 ainsi que vers l'A355 pour les destinations longue distance,
- accessibilité des quartiers en modes actifs (piétons, cycles) : la création d'un nouvel ouvrage de franchissement de la M351 permet de créer un lien direct plus sécurisé entre les quartiers de HautePierre et des Poteries. Ce lien permettra de faciliter les échanges au quotidien entre les quartiers.

La poursuite du projet TSPO, entre la centrale thermique et la M35 jusqu'aux bretelles et échangeurs d'accès à la rue Georges Wodli, sera intégrée dans la future consultation de maîtrise d'œuvre du projet.

L'objectif de la concertation préalable est de recueillir l'avis et les propositions du public afin d'étayer la réflexion et d'enrichir le programme de cette opération. Ce projet est de compétence eurométropolitaine, mais son emprise s'inscrit entièrement sur le ban de la ville de Strasbourg. C'est pourquoi l'avis du Conseil municipal est sollicité préalablement à toute décision du Conseil eurométropolitain, pour l'aménagement du nœud multimodal des Forges et la poursuite du projet vers la M35, en direction de la future gare routière.

II. Rappel des modalités de la concertation

La concertation préalable s'est déroulée du lundi 16 janvier au vendredi 24 février 2023 et s'est appuyée sur les modalités ci-après, définies par le Conseil de l'Eurométropole du 16 décembre 2022.

Le public a eu à sa disposition un large éventail de moyens pour s'exprimer sur le projet, au travers d'un dispositif d'information, d'écoute et de dialogue :

- une communication diffusée dans la presse locale ainsi que par voie d'affichage, à proximité du projet et dans les mairies de quartier concernées notamment. Elle rappelait les modalités de la concertation, les moyens mis à disposition du public pour s'informer sur le projet soumis à la concertation et les possibilités offertes pour s'exprimer,
- une plaquette d'information présentant le projet, annonçant et expliquant la procédure de concertation et les modalités d'expression du public, disponible au centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg et à la Maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg. Ce support a également été utilisé pour informer dans le cadre de présentations ou de réunions connexes associant le public, les forces vives et les partenaires institutionnels,
- des permanences techniques organisées à la Maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg, doublées d'une exposition permanente sur le même lieu accompagnée d'un registre d'expression.

Le dispositif d'information du public a compris différents supports :

- une double parution dans les annonces légales des Dernières Nouvelles d'Alsace, et des Affiches d'Alsace-Lorraine du Moniteur,
- une exposition permanente à la Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg où des panneaux de présentation du projet présentant les mêmes types d'éléments d'informations (graphiques et descriptifs) ainsi que la plaquette d'information ont été mis à la disposition du public, ainsi qu'un registre d'expression permettant aux personnes intéressées de faire état de tous avis, observations et propositions relatifs au projet,
- la mise en ligne de la plaquette d'information et des modalités de participation à la concertation sur le site. Ce document (édité à 500 exemplaires) a été distribué lors des

- permanences et était aussi disponible sur les lieux d'exposition publique et sur le site internet de participation citoyenne de l'Eurométropole de Strasbourg,
- un flyer (édité à 11 000 exemplaires) distribué aux riverains concernés ainsi qu'aux forces vives,
 - la création d'une page internet sur <https://participer.strasbourg.eu> permettant de recueillir les expressions des citoyens,
 - l'organisation de trois permanences à la Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg (11 avenue Racine 67200 Strasbourg) :
 - Lundi 16 janvier de 16h à 18h
 - Mardi 7 février de 17h à 19h
 - Jeudi 23 février de 16h à 18h
 - une déambulation depuis la Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg le mercredi 1er février de 16h à 17h30,
 - une campagne d'affichage annonçant la concertation sur des divers supports (panneau 4x3m, Mupi mobile, panneau 2,5x1,5 m et Willmotte) dans le secteur du projet (rue Henri Bergson, ZA des forges, rue Louise Michèle, parvis du Galet et Eléonore, arrêt de l'hôpital),
 - un kit de communication (plaquette, visuels, ...) envoyés aux mairies de Hautepierre et Koenigshoffen, à l'hôpital et aux entreprises du secteur.

En ce qui concerne le recueil des observations, des appréciations et des propositions écrites et formulées par les personnes intéressées, il est précisé que les contributions ont été consignées respectivement, sur le registre d'expression mis à disposition sur le lieu de l'exposition, sur la plate-forme de participation citoyenne ainsi que dans des courriels adressés à l'Eurométropole de Strasbourg.

La concertation donne lieu au bilan ci-dessous (détaillé en annexe n°1 de cette délibération), qui comprend :

- la synthèse des observations consignées ;
- les enseignements tirés par la collectivité.

III. Le bilan général de la concertation

Considérations générales sur le déroulement et le bilan de la concertation

La mise en œuvre de cette procédure de concertation publique a permis à l'autorité compétente (Eurométropole de Strasbourg) d'engager un dialogue avec les habitants et les usagers intéressés au projet et d'être à l'écoute des interrogations et des attentes du public vis à vis de ce projet. Le service de l'Eurométropole de Strasbourg en charge du projet (Direction des Espaces Publics et Naturels / Service des Aménagements Structurants et Hydrauliques / Département Grands Projets) a exposé en détail, au moyen de supports visuels :

- une description, les objectifs et le périmètre du projet,
- les principes de fonctionnement du futur nœud multimodal,
- le calendrier prévisionnel,
- les modalités pratiques de participation du public à la concertation.

Les supports établis pour cette concertation sont joints en annexe n°2 de la présente délibération.

Les principaux points abordés dans le cadre de la concertation ont porté sur :

- l'insertion urbaine et les enjeux de déplacement tous modes,
- le calendrier prévisionnel,
- des questions diverses.

Les enseignements de la concertation

Cette concertation a fait l'objet d'une relative mobilisation de la population (23 personnes aux permanences, 6 personnes à la déambulation) qui peut s'expliquer en grande partie du fait d'un consensus majoritaire sur la pertinence de la création d'un nœud multimodal, que ce soit pour la connexion des transports en commun entre le TSPO et le réseau urbain (ligne 50) et la nécessité de réaliser une infrastructure complète et structurante sur cet axe.

A l'issue de la concertation préalable, il incombe à la Présidente de l'Eurométropole d'en présenter le bilan au Conseil métropolitain qui en délibère. A titre liminaire, il est relevé que quelques personnes se sont exprimées sur l'évolution générale de ce secteur de Strasbourg et non spécifiquement sur le projet du nœud multimodal des Forges.

Le bilan concernera la synthèse des seules observations portant sur le projet routier, objet de cette concertation préalable.

Synthèse des avis du public

Les diverses contributions thématiques du public (au nombre de 70) peuvent globalement être catégorisées comme suit :

- 20 avis favorables (29 %),
- 35 questions sur le projet - avis neutres et constructifs (50 %),
- 4 avis défavorables (6 %),
- 11 interventions hors sujet, pour des projets connexes ou hors périmètre du projet (16 %).

D'une manière générale, les avis recueillis ont fait apparaître un consensus majoritaire sur l'opportunité du projet et ont permis de faire émerger les préoccupations des habitants, des usagers et des associations en matière de circulation, de desserte, de qualité de l'environnement urbain (cyclables et piétons) et de formuler des suggestions à ces sujets.

Les avis consignés dans les registres et les contributions relèvent plus particulièrement des thématiques suivantes, avec des propositions pour leur prise en compte dans l'élaboration du projet :

- **Amélioration de l'offre pour les cars interurbains**

Avec la création des voies réservées pour les cars interurbains du TSPO sur la M351 et le déplacement de la ligne 50 (future L5) vers le nœud multimodal, l'offre en transport en commun sera renforcée dans le secteur, notamment pour les habitants de l'Ouest strasbourgeois et les activités de la zone d'activités des Forges et le CHU de Hautepierre.

Les lignes de cars interurbains disposeront ainsi de deux arrêts sur la M351 : un premier au droit de l'arrêt de tramway existant Paul Eluard (ligne D), dont les travaux sont en cours et un second dans le nœud multimodal des Forges en connexion avec le réseau urbain de transport en commun.

Les participants souhaitent une augmentation de l'offre de transport qui fera l'objet d'une concertation avec les partenaires (Région Grand Est, CTS de Strasbourg, Compagnie des Transports du Bas-Rhin etc.). La mission de maîtrise d'œuvre intégrera également une étude globale des arrêts du secteur suite au déplacement de la ligne 50 sur le nœud multimodal, impliquant de fait la suppression ou le déplacement nécessaire de l'arrêt Jacobi-Netter.

- Fonctionnalités et nouveaux échanges

Malgré la présence de plusieurs échangeurs à ce jour sur la M351, un seul échangeur (n°4, centre commercial) dispose d'un accès en venant de l'Ouest, ce qui entraîne de fait des circulations de transit dans les quartiers et dans les mailles. Ce même échangeur permet également uniquement un accès vers l'Ouest depuis l'ensemble du secteur, notamment pour toutes les activités de la ZA des Forges et le CHU de HautePierre.

La création d'un nouvel échangeur permettra de redistribuer les mouvements locaux, en coordination avec le nouveau plan de circulation induit par le prolongement de la ligne F du tramway vers Wolfisheim.

La mise en service d'un échangeur complet offrant toutes les possibilités de mouvement est fortement appréciée et souhaitée par les participants.

- Impacts circulatoires du projet

La création du nœud multimodal induit un apaisement de la circulation dans les mailles et améliore le cadre de vie et une diminution potentielle du trafic :

- jusqu'à -96 % sur la rue Jacobi-Netter,
- entre -19 % et -37 % suivant les sections sur l'avenue Pierre Corneille.

Cette diminution devrait se traduire par un report vers la M351.

Le marché de maîtrise d'œuvre qui sera engagé intégrera un approfondissement de l'étude de déplacement à l'échelle du projet.

- Modes doux

Les participants souhaitent une continuité de tous les mouvements piétons et cycles dans le secteur. Une contribution suggère également la création d'un local sécurisé de stationnement des cycles.

Le marché de maîtrise d'œuvre intégrera une étude des cheminements et de la continuité des liaisons piétonnes et cyclables, ainsi que l'étude d'opportunité de création d'un local à cycles à proximité du nœud multimodal.

- Impacts environnementaux du projet

La reconfiguration de l'échangeur routier existant modifiera l'implantation actuelle des murs anti-bruit le long de l'avenue Pierre Corneille.

Le marché de maîtrise d'œuvre intégrera également une étude acoustique (état initial, études de variantes etc.).

- Communication

Les riverains (habitants et entreprises) souhaitent continuer à être informés sur le projet tout au long des études, y compris pendant les travaux.

Une information régulière du public sera organisée dans le cadre de ce projet.

Conclusion

La concertation s'est révélée pertinente et a conduit à l'établissement des préconisations suivantes, sous réserve de leur faisabilité technique et réglementaire :

- l'augmentation de l'offre de transports en commun intégrant notamment une liaison forte entre le TSPO et le réseau urbain,
- la participation du projet à un plan de déplacements en cohérence avec l'évolution des quartiers et l'extension du tram F vers l'Ouest,
- la prise en compte de la continuité et des équipements de tous les cheminements cyclables,
- une communication locale et régulière de l'impact des travaux, pour les riverains et les activités locales, dont notamment le CHU.

Pour toutes ces thématiques, il est nécessaire de poursuivre les échanges durant les études, tant avec les riverains qu'avec les associations. Il est bien entendu que l'information du public se poursuivra, en tant que de besoin, au moyen de présentations des étapes du projet. Ces présentations permettront de renouveler les échanges avec le public et viendront enrichir le projet.

IV. Suites de l'opération

L'ensemble des actions de concertation a permis d'engager d'ores et déjà un véritable dialogue sur les grandes lignes du projet et d'approfondir l'analyse de certaines composantes particulières.

Ces échanges ont confirmé, l'intérêt que suscite la création d'un nœud multimodal, car :

- il répond aux objectifs du projet,
- il répond aux attentes du public.

Il est proposé de poursuivre cette opération en prenant en compte les préoccupations du public selon les orientations décrites ci-dessus, dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges qui servira de document programme adressé aux candidats amenés à assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

En application de l'article L. 5211-57 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et au vu de l'avis émis par le Conseil municipal de Strasbourg du 10 mai 2023, il est proposé au Conseil de l'Eurométropole d'émettre un avis favorable à la concertation réglementaire pour le projet de nœud multimodal des Forges.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil

Vu l'article L. 5211-57 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu les articles L.103-2 et R.103-1 du Code de l'urbanisme

Vu l'avis émis par le Conseil municipal de Strasbourg en date du 10 mai 2023

Sur proposition de la Commission plénière

après en avoir délibéré

approuve

le bilan de la concertation publique du projet de création du nœud multimodal des Forges, dont la synthèse est plus amplement exposée au rapport de la présente délibération et détaillée en annexe n°1 ;

décide

- la poursuite des études et procédures selon un programme et un cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre du projet qui intégreront les observations et avis émis par le public,*
- le principe d'information du public et de présentation des étapes du projet permettant son enrichissement par échanges,*
- l'engagement et l'imputation des dépenses sur les crédits ouverts au budget 2023 de la Direction Espaces Publics et Naturels : programme 1371, enveloppe 2020, AP 0324, Service PE30,*
- l'inscription des crédits nécessaires dans les documents budgétaires ultérieurs ;*

autorise

la Présidente ou son-sa représentant-e :

- à mettre en concurrence les prestations intellectuelles et les investigations préliminaires conformément au code des marchés publics,*
- à mettre en concurrence, le moment venu, l'ensemble des marchés de fournitures et de travaux nécessaires à la réalisation du projet, conformément au code des marchés publics,*

- à signer tout document ou convention nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- à engager, en tant que de besoin, les procédures environnementales nécessaires à la réalisation du projet,
- à solliciter les avis de l'autorité environnementale en vue de l'instruction et de la délivrance des autorisations administratives nécessaires à la réalisation du projet.

**Adopté le 12 mai 2023
par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg**

**Rendu exécutoire après
transmission au contrôle de légalité préfectoral
le 19 mai 2023**

(Accusé de réception N°067-246700488-20230512-158073-DE-1-1)

**et publication sur le site Internet www.strasbourg.eu
le 19 mai 2023**

Nœud multimodal des Forges



Table des matières

1	Le cadre réglementaire de la concertation	2
1.1	Préambule	2
1.2	L'article L.103-2	2
1.3	L'article R.103-1.....	3
2	Le champ de la concertation	3
2.1	Le contexte général du projet	3
2.2	Les objectifs du projet	4
2.3	Principales caractéristiques de l'aménagement	4
2.4	Les quartiers concernés.....	5
3	Les modalités de la concertation.....	5
4	Le bilan quantitatif de la concertation	7
4.1	Les permanences et déambulation	7
4.2	Les expressions écrites	8
4.2.1	Les registres.....	8
4.2.2	Les courriels et courriers	8
4.2.3	Les articles parus dans la presse	8
4.3	Synthèse des expressions dans les registres, les courriers, les courriels	8
4.4	Synthèse des avis.....	8
5	Contributions du public.....	9
5.1	Considérations générales sur le déroulement et le bilan de la concertation	9
5.2	Questions et réponses de la collectivité par thématique (classement alphabétique).....	9
5.2.1	Déplacements.....	9
5.2.2	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic.....	10
5.2.3	Bruit	10
5.2.4	Modes doux.....	11
5.2.5	Transports en commun	11
5.2.6	Travaux	11
6	Le bilan de la concertation : enseignements et suite à donner	11
6.1	Les premiers enseignements de la concertation.....	11
6.2	Les suites données au projet	12
7	Annexes	12
7.1	Annonces légales.....	13
7.2	Supports de présentation du projet.....	14
7.3	Extraits de presse	15
7.4	Tableau des contributions.....	16

1 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION

1.1 Préambule

Le décret n°2020-1823 du 30 décembre 2020 a transféré à l'Eurométropole de Strasbourg la maîtrise d'ouvrage des opérations routières inscrites au volet routier du contrat de plan État - Région Grand Est 2015-2020, non achevées à ce jour, dont l'aménagement multimodal de la M351 (anciennement axe A351-RN4) sur les communes d'Oberschaeffolsheim, de Wolfisheim, d'Eckbolsheim et de Strasbourg.

La délibération du conseil eurométropolitain du 28 juin 2022 positionne le Transport en site propre de l'Ouest strasbourgeois (TSPO) comme un l'un des projets majeurs du Réseau express métropolitain européen (REME) cars express. L'aménagement d'un axe magistral depuis l'Ouest de l'agglomération intégrant la création de voies réservées pour les cars sur les RD1004 et M351 trouve toute sa pertinence, notamment en raison de l'absence de desserte ferroviaire sur ce cadran.

En parallèle, l'Eurométropole assure également la maîtrise d'ouvrage du projet de construction du nœud multimodal des Forges, qui croise le projet d'aménagement multimodal de la M351.

La délibération du 16 décembre 2022 du conseil eurométropolitain, après avis favorable de la Ville de Strasbourg en date du 12 décembre 2022, ont validé les modalités d'une concertation préalable réglementaire avec le public au titre des articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme et d'en fixer les objectifs et les modalités, pour l'aménagement du nœud multimodal des Forges et la poursuite du projet vers la M35 en direction de la future gare routière.

Cette concertation préalable a pour objet :

- d'informer le public en décrivant les principales caractéristiques du projet (nouveaux ouvrages, fonctionnalités relatives aux différents modes de déplacement, lieux d'intermodalité, enjeux de circulation, coûts, calendrier),
- de décrire l'intérêt de cet équipement comme composante majeur d'accessibilité depuis les communes Ouest de l'agglomération strasbourgeoise,
- de présenter les enjeux d'aménagement et les solutions d'insertion urbaine associées au sein des quartiers de HautePierre et des Poteries et recueillir les observations du public sur celles-ci,
- de recueillir les observations du public sur les sujets liés aux conditions d'aménagement qui pourront faire l'objet d'un travail de construction partagé lors des phases ultérieures d'instruction du projet.

1.2 L'article L.103-2

L'article L.103-2 indique que « *font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées (...) les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée par décret en Conseil d'Etat* ».

Le projet de nœud multimodal des Forges, en tant qu'infrastructure de transport, modifie de façon substantielle le cadre de vie des quartiers de Cronenbourg, HautePierre, Koenigshoffen et Poteries, ainsi que l'activité économique de la zone d'activités des Forges et du CHU de HautePierre.

L'Eurométropole de Strasbourg a donc organisé, en application de l'article précité, une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées par le projet.

À l'issue de cette procédure, l'Eurométropole de Strasbourg tire le bilan de la concertation et sollicite l'avis de la ville de Strasbourg concernée par les aménagements.

1.3 L'article R.103-1

Cet article énumère les opérations d'aménagement réalisées par les communes ou leurs groupements qui sont soumises aux obligations prévues à l'article L.103-2, à savoir :

- 2° - « la réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1,9 M€, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants » (...).
- 4° - « la création d'une gare ferroviaire ou routière de voyageurs ou l'extension de son emprise lorsque le montant des travaux dépasse 1,9 M€ »

La création d'un nœud multimodal doit être considéré comme une opération d'aménagement visée par les articles L 103-2 et R 103-1 du code de l'urbanisme.

2 LE CHAMP DE LA CONCERTATION

2.1 Le contexte général du projet

La pénétrante M351 a vu son rôle se renforcer dans le schéma d'accessibilité de l'Eurométropole de Strasbourg. Cette dynamique va encore augmenter dans les années à venir avec la mise en œuvre du volet routier du REME et l'arrivée du TSPO sur le ban de l'Eurométropole de Strasbourg.

En parallèle, le secteur des Forges voit ses densités de population et d'emplois augmenter, notamment au travers de projets comme le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de HautePierre et le développement de la Zone d'activités (ZA) des Forges.

Dans ce contexte, l'échangeur des Forges, actuellement partiel et orienté uniquement vers Strasbourg (comme la plupart des autres échangeurs de la M351 sur le territoire eurométropolitain), ne répond plus aux besoins actuels et futurs de la desserte du secteur.

Il est ainsi amené à évoluer en un nœud échangeur multimodal complet pour traiter les enjeux suivants :

- Maillage des transports en commun : la réorganisation du réseau des transports en commun associée à l'extension du tram F à l'Ouest vise à améliorer la connexion entre les lignes radiales et les lignes de rocade, pour favoriser l'intermodalité et offrir une plus grande diversité de trajets. La création d'un point d'échanges entre le TSPO et la ligne 50 renforcée (future L5) dans un rôle de ligne structurante de rocade nécessite un réaménagement complet de l'échangeur actuel, pour assurer leur connexion.
- Accessibilité routière : la création de bretelles orientées vers l'Ouest permet de réduire les flux de transit à travers les mailles de HautePierre (seul point de contact avec la M351 orienté vers l'Ouest aujourd'hui) et le quartier des Poteries. Ce diffuseur permettra de mieux irriguer le territoire juste en amont de la M35. Par ailleurs, il connectera également les quartiers Ouest de Strasbourg de part et d'autre de la M351 ainsi que vers l'A355 pour les destinations longue distance.
- Accessibilité des quartiers en modes actifs (piétons, cycles) : la création d'un nouvel ouvrage de franchissement de la M351 permet de créer un lien direct plus sécurisé entre les quartiers

de Hautepierre et de Poteries. Ce lien permettra de faciliter les échanges au quotidien entre les quartiers.

- La poursuite du projet TSPO entre la centrale thermique et la M35 jusqu'aux bretelles et échangeurs d'accès à la rue Georges Wodli, sera intégrée dans la future consultation de maîtrise d'œuvre du projet. La requalification de la rue Georges Wodli ainsi que le réaménagement du site des Halles sera elle intégrée à la maîtrise d'œuvre du projet Tram Nord (cf. délibération du conseil eurométropolitain du 28 juin 2022). Sur ces bases, le prolongement de la ligne G du BHNS vers les boulevards Ouest et les quais Sud jusqu'au pont du Danube a été identifiée comme prioritaire au regard des enjeux d'interface et de maillage des infrastructures de transports urbaines et interurbaines à l'entrée Ouest de l'agglomération.

2.2 Les objectifs du projet

Les objectifs visés par le nœud multimodal des Forges sont les suivants :

- aménager une porte d'entrée multimodale depuis les communes Ouest via la M351 vers les quartiers Ouest de l'agglomération Strasbourgeoise et notamment vers les nombreux pôles d'emplois présents,
- participer au REME en créant un pôle d'échanges à niveau qui facilite les interfaces entre le réseau interurbain (TSPO et/ou autres lignes interurbaines) et le réseau urbain. La ligne de bus 50 a notamment vocation, par son itinéraire en rocade, à monter en gamme en termes d'offre et de desserte, grâce à un aménagement propre entre les rues Calmette et Madeleine Reberieux. Ce pôle d'échanges permettra ainsi de mieux mailler le territoire, d'améliorer la liaison entre les quartiers et les communes de 1ère et 2nde couronnes. Il simplifiera également l'accès au P+R Ducs d'Alsace pour les véhicules venant de l'Ouest,
- créer une liaison interquartiers Nord - Sud pour les modes actifs (vélos, piétons), permettant de franchir la M351 à cet endroit,
- rendre les accès et la desserte aux pôles d'emplois de l'hôpital de Hautepierre et à la ZA des Forges plus simples et plus lisibles. Le caractère multimodal de l'échangeur permettra d'offrir de nouvelles options en transports en commun ou en modes actifs pour desservir les quartiers environnants,
- renforcer le maillage local en créant un accès supplémentaire au quartier de Koenigshoffen, pour tous les modes, sans passer par la route de Wasselonne ou par la route des Romains ou par le quartier de Hautepierre,
- inciter les usagers à rester sur la M351 le plus longtemps possible et ainsi éviter que les flux d'échanges traversent les quartiers. De plus, ce nœud multimodal complet permettra d'irriguer les quartiers en amont de la M35, pour rendre les itinéraires plus directs et soulager le réseau viaire secondaire,
- proposer un accompagnement du TSPO au-delà du nœud multimodal des Forges, entre la centrale thermique et la M35 jusqu'aux bretelles et échangeurs d'accès à la rue Georges Wodli,
- accompagner le développement urbain sur les secteurs des Forges et de Hautepierre (en cohérence avec le NPNRU) en optimisant l'utilisation du foncier autour de l'échangeur.

2.3 Principales caractéristiques de l'aménagement

Les principales caractéristiques de ce nouvel aménagement seraient les suivantes :

- la démolition de l'ouvrage actuel de franchissement de la M351 (bretelle d'entrée sur la M351 vers la M35) et la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la M351 permettant de relier les rues Calmette au Nord et Madeleine Reberieux au Sud,

- l'aménagement d'un système d'échangeur complet de type « losange », autour du nouvel ouvrage d'art en remplacement des 2 bretelles actuelles de la sortie n°3 se raccordant sur la rue Jean Giraudoux,
- la création d'un arrêt pour les transports en commun au droit des bretelles de l'échangeur, permettant ainsi un échange à niveau, notamment pour le TSPO,
- la création d'un dispositif de priorisation pour les bus du réseau CTS, en cohérence avec les aménagements existants sur les rues Calmette et Madeleine Reberieux. Ces aménagements permettront de compléter le maillage des transports en commun et d'optimiser le tracé de la ligne de bus 50, avec notamment un nouvel arrêt au plus proche des stations du TSPO pour optimiser les correspondances,
- l'aménagement de cheminements piétonniers et cyclables permettant d'assurer de nouveaux échanges entre les quartiers.

À ce stade, le projet de nœud multimodal est inscrit au PPI pour un montant de 13 M€ TTC. Il est à souligner que la Région Grand Est s'est engagée à participer à hauteur de 40% aux investissements du volet cars express portés par l'Eurométropole et notamment au projet de nœud multimodal des Forges. Cet engagement fait partie du protocole d'accord pour le premier saut d'offre ferroviaire signé entre Région et Eurométropole en 2022 (délibération adoptée par le conseil eurométropolitain le 4 février 2022). Par ailleurs, l'Eurométropole souhaite que les discussions du prochain CPER (Contrat de Plan Etat Région) permettent aux autres partenaires institutionnels, notamment l'Etat, de contribuer au financement de ce projet.

La poursuite du projet TSPO entre la centrale thermique et la M35 jusqu'aux bretelles et échangeurs d'accès à la rue Georges Wodli n'a pas encore été estimé à ce stade.

Son étude sera intégrée dans la future consultation de maîtrise d'œuvre du projet et nécessitera préalablement une nouvelle délibération du Conseil de l'Eurométropole, pour acter le bilan de la concertation et fixer le programme de l'opération et son autorisation de programme. A l'instar des sections précédentes, ce dernier tronçon devra faire l'objet d'un investissement partenarial en cohérence avec l'accord de co-financement de l'ensemble de l'infrastructure. La requalification de la rue Georges Wodli ainsi que le réaménagement du site des Halles sera elle intégrée à la maîtrise d'œuvre du projet Tram Nord (cf. délibération du conseil eurométropolitain du 28 juin 2022).

2.4 Les quartiers concernés

Le périmètre de la concertation pour le projet s'étend principalement sur les quartiers Cronembourg, HautePierre, Koenigshoffen et Poteries.

3 LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Conformément aux modalités de concertation fixées par la délibération du 16 décembre 2022, le public a eu à sa disposition un large éventail de moyens pour s'exprimer sur le projet, au travers d'un dispositif d'information, d'écoute et de dialogue :

- une communication diffusée dans la presse locale ainsi que par voie d'affichage, à proximité du projet et dans les mairies de quartier concernées notamment. Elle rappellera les modalités de la concertation, les moyens mis à disposition du public pour s'informer sur le projet soumis à la concertation et les possibilités offertes pour s'exprimer,
- une plaquette d'information présentant le projet, annonçant et expliquant la procédure de concertation et les modalités d'expression du public, disponible au centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg et à la maison de projet de la direction territoriale

Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg. Ce support pourra également être utilisé pour informer dans le cadre de présentations ou de réunions connexes associant le public, les forces vives et les partenaires institutionnels,

- des permanences techniques organisées à la maison de projet de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg, doublées d'une exposition permanente sur le même lieu accompagnée d'un registre d'expression.

Du lundi 16 janvier au vendredi 24 février 2023, le dispositif d'information du public a compris différents supports :

- Une double parution dans les annonces légales des Dernières Nouvelles d'Alsace, et des Affiches d'Alsace-Lorraine du Moniteur,
- Une exposition permanente à la Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg où des panneaux de présentation du projet présentant les mêmes types d'éléments d'informations (graphiques et descriptifs) ainsi que la plaquette d'information ont été mis à la disposition du public, ainsi qu'un registre d'expression permettant aux personnes intéressées de faire état de tous avis, observations et propositions relatifs au projet,
- La mise en ligne de la plaquette d'information et des modalités de participation à la concertation sur le site. Ce document (édité à 500 exemplaires) a été distribué lors des permanences et était aussi disponible sur les lieux d'exposition publique et sur le site internet de participation citoyenne de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Un flyer (édité à 11 000 exemplaires) distribué aux riverains concernés ainsi qu'aux forces vives,
- La création d'une page internet sur <https://participer.strasbourg.eu> permettant de recueillir les expressions des citoyens,
- L'organisation de trois permanences à la Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg (11 avenue Racine 67200 Strasbourg) :
 - Lundi 16 janvier de 16h à 18h
 - Mardi 7 février de 17h à 19h
 - Jeudi 23 février de 16h à 18h
- Une déambulation depuis la Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg le mercredi 1er février de 16h à 17h30,
- Une campagne d'affichage annonçant la concertation sur des divers supports (panneau 4x3m, Mupi mobile, panneau 2,5x1,5 m et Willmotte) dans le secteur du projet (rue Henri Bergson, ZA des forges, rue Louise Michèle, parvis du Galet et Eléonore, arrêt de l'hôpital)
- Un kit de communication (plaquette, visuels, ...) envoyés aux mairies de Hautepierre et Koenigshoeffen, à l'hôpital et aux entreprises du secteur.

En ce qui concerne le recueil des observations, des appréciations et des propositions écrites et formulées par les personnes intéressées, il est précisé que les contributions ont été consignées respectivement, sur le registre d'expression mis à disposition sur le lieu de l'exposition, sur la plateforme de participation citoyenne ainsi que dans des courriels adressés à l'Eurométropole de Strasbourg.

La concertation donne lieu au présent bilan qui comprend :

- La synthèse des observations consignées,
- Les enseignements tirés par l'Eurométropole.

4 LE BILAN QUANTITATIF DE LA CONCERTATION

4.1 Les permanences et déambulation

Les permanences ont réuni :

- Lundi 16 janvier : 8 personnes
- Mardi 7 février : 10 personnes
- Jeudi 23 février : 5 personnes



La déambulation du 1^{er} février a réuni 6 personnes qui ont participé au circuit de visite du site.





4.2 Les expressions écrites

4.2.1 Les registres

Le registre mis à disposition du public à la Maison des projets de la Direction de territoires a permis de recueillir 1 contribution.

4.2.2 Les courriels et courriers

L'Eurométropole de Strasbourg a reçu 26 contributions par courriel et 23 contributions par courrier (reçus par voie électronique).

4.2.3 Les articles parus dans la presse

La concertation a fait l'objet :

- Un reportage sur France 3 Alsace
- Une brève sur BFM Alsace
- Un article sur [Mobilites Magazine.com](http://MobilitesMagazine.com)
- Un article sur [Rue 89 Strasbourg](http://Rue89Strasbourg.com)

4.3 Synthèse des expressions dans les registres, les courriers, les courriels

Le tableau ci-dessous rappelle la répartition des expressions recueillies par écrit :

Support	Nombre de contribution par thème
Courriels et courriers	26+23
Participer.eu	20 réactions <i>7 approuvent le projet</i> <i>0 désapprouve le projet</i>
Registre	1
TOTAL :	70

4.4 Synthèse des avis

Les diverses contributions peuvent être catégorisée par un avis :

- Favorable : 20 (29%)
- Neutre (question sur le projet) : 35 (50%)
- Défavorable : 4 (6%)
- Hors sujet (projets connexes ou hors zone d'étude) : 11 (16%)

5 CONTRIBUTIONS DU PUBLIC

5.1 Considérations générales sur le déroulement et le bilan de la concertation

La mise en œuvre de cette procédure de concertation publique, a permis à l'autorité compétente (Eurométropole de Strasbourg) d'engager un dialogue avec les habitants et les usagers intéressés au projet et d'être à l'écoute des interrogations et des attentes du public vis à vis de ce projet, malgré les contraintes liées aux conditions sanitaires durant cette période.

Le service de l'Eurométropole de Strasbourg en charge du projet (Direction Espaces Publics et Naturels / Service des Aménagements Structurants et Hydrauliques / Département Grands Projets) a exposé en détail, au moyen de supports visuels :

- Une description et les objectifs et le périmètre du projet,
- Les principes de fonctionnement du futur nœud multimodal,
- Le calendrier prévisionnel,
- Les modalités pratiques de participation du public à la concertation.

Les principaux points abordés dans le cadre de la concertation ont porté sur :

- L'insertion urbaine et les enjeux circulation tous modes,
- Le calendrier prévisionnel,
- Des questions diverses.

5.2 Questions et réponses de la collectivité par thématique (classement alphabétique)

La réponse de la collectivité est en italique.

5.2.1 Déplacements

Accès prioritaires et réservés pour les services de secours dans le nœud multimodal

Les véhicules de secours pourront utiliser les voies réservées aux transports en commun. Néanmoins une étude approfondie d'ajout de « shunt » des carrefours pour ces véhicules sera réalisée en phase Avant-Projet / Projet.

Accès au P+R Ducs d'Alsace

L'accessibilité du P+R Ducs d'Alsace sera améliorée depuis la M351, et notamment depuis l'Ouest. Il n'est pas prévu de liaison directe au parking depuis le pont des Ducs d'Alsace.

Mouvements dans le nœud

Tous les mouvements seront possibles à la mise en service. Pendant les travaux, une concertation préalable sera réalisée avec les riverains, et notamment les HUS pour tous les accès des secours et les besoins logistiques.

Le carrefour actuel de la Rue Albert Calmette n'est pas modifié (hors adaptation du cycle des feux).

Devenir de la rue Verlaine

La rue Verlaine sera réservée au TSPO en direction de Strasbourg. La création d'une piste cyclable sécurisée sera également étudiée. L'espace disponible restant ne permettra pas de maintenir des voies ouvertes à la circulation.

Alternative au projet par le réaménagement du pont de l'Allée des Comtes

Le pont de l'Allée des Comtes, et notamment sa proximité avec l'ouvrage ferroviaire et les zones urbanisées, ne permettent pas de prévoir son réaménagement en échangeur à la place du nœud multimodal des Forges.

Stationnement dans la zone d'étude

Le projet ne prévoit pas l'ajout ou suppression de places de parking.

5.2.2 Étude des déplacements, plan de circulation et trafic

Impact sur le trafic du secteur avec la création du nœud multimodal complet

Malgré la présence de plusieurs échangeurs à ce jour sur la M351, un seul échangeur (n°4, centre commercial) dispose d'un accès en venant de l'Ouest, ce qui entraîne de fait des circulations de transit dans les quartiers et dans les mailles. Ce même échangeur permet également uniquement un accès vers l'Ouest depuis l'ensemble du secteur, et notamment pour toutes les activités de la ZA des Forges. La création d'un nouvel échangeur permettra de redistribuer les mouvements locaux, en coordination avec le nouveau plan de circulation induit par le prolongement de la ligne F du tramway vers Wolfisheim, dont l'étude de déplacement est disponible dans l'enquête publique.

Le projet de nœud multimodal est au stade des études préalables et la poursuite des études plus précises sur les diverses thématiques se déroulera au stade des études Avant-Projet / Projet. Dans l'attente, une étude globale de circulation est à disposition dans le cadre de l'extension du tramway vers l'Ouest.

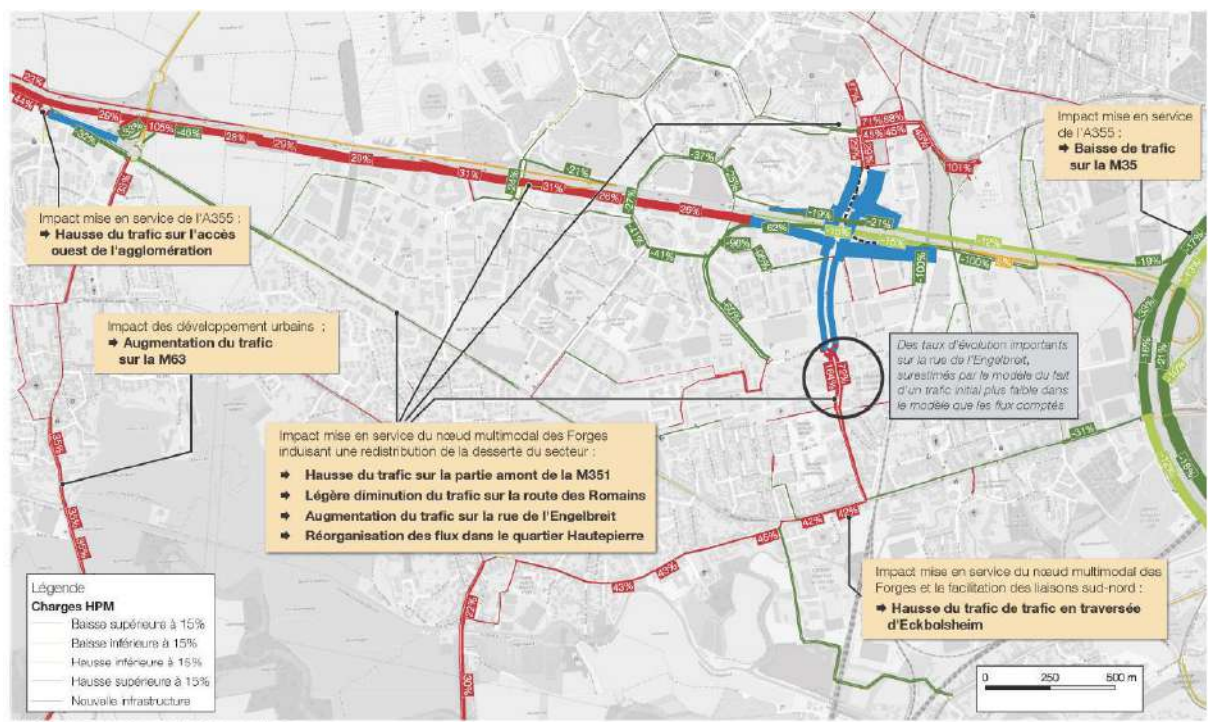


Figure 6 - Principales évolutions du trafic sur le secteur d'étude entre l'état de « référence 2026 » et l'état « actuel 2021 », à l'heure de pointe du matin (source : export modèle macroscopique)

5.3 Environnement

5.3.1 Bruit

Impact environnemental du projet

Une étude de bruit sera réalisée au stade Avant-Projet / Projet.

5.3.2 Modes doux

Chemins et pistes cyclables

Les pistes cyclables seront réalisées dans la continuité et en liaison avec les axes existants, et étudiées plus précisément lors des études d'Avant-Projet / Projet.

5.3.3 Transports en commun

Tracé et arrêts de la ligne 50 (future L5)

Avec le déplacement de la ligne 50 vers le nœud multimodal, un approfondissement de l'implantation des arrêts, notamment « Jacobi-Netter » sera réalisé au stade Avant-Projet / Projet et en concertation avec la CTS.

Tracé, cadencement et arrêts du TSPO

La création des voies réservées sur la M351 pour le TSPO et le passage de la ligne 50 en L5 permettront de renforcer l'offre en transport en commun dans le secteur, concertée avec l'ensemble des partenaires (Région Grand Est, CTS, CTBR, ...).

Il y aura deux arrêts du TSPO sur la M351 : un premier au droit de l'arrêt de tramway existant Paul Eluard (ligne D), dont les travaux sont en cours, et un second dans le nœud multimodal des Forges en connexion avec la ligne L5 (anciennement ligne 50).

5.3.4 Travaux

Planning

Les travaux dureront deux ans entre 2025 et 2027.

Il est rappelé que le TSPO et le nœud multimodal des Forges étaient sous deux maîtrises d'ouvrage distinctes (Etat et EMS) jusqu'au 1er janvier 2021, date de transfert des infrastructures. Aujourd'hui, l'EMS assure seule la maîtrise d'ouvrage des projets de TSPO, nœud multimodal des Forges et la création de voies réservées sur la M35 dans le cadre de la requalification de la M35. À ce titre et afin d'assurer une parfaite coordination technique, financière et de phasage travaux, les trois projets sont désormais étudiés et planifiés dans la même opération. Il convient désormais de réaliser toutes les procédures nécessaires afin de réaliser les travaux dans le même planning.

Communication

Les riverains seront informés à la maison des projets de la Direction des territoires, mais également par les lettres d'informations travaux et les réseaux sociaux.

6 LE BILAN DE LA CONCERTATION : ENSEIGNEMENTS ET SUITE À DONNER

6.1 Les premiers enseignements de la concertation

Cette concertation a fait l'objet d'une relative mobilisation de la population qui peut s'expliquer en grande partie du fait d'un consensus général sur la pertinence d'une création d'un échangeur complet et la nécessité de réaliser une infrastructure de transport structurante en liaison avec les transports en commun et modes doux, et notamment les thématiques suivantes :

- Une augmentation de l'offre en transport en commun, et liaison forte entre le TSPO et le réseau urbain ;

- Un plan de déplacement en cohérence avec l'extension du tram F vers l'Ouest ;
- Une assurance de la continuité de tous les mouvements des cheminements cyclables ;
- Une communication locale de l'impact des travaux, pour les riverains et les activités riveraines et notamment le CHU.

Pour toutes ces questions, il est nécessaire de poursuivre les études et des contacts, tant avec les riverains qu'avec les entreprises, pourront avoir lieu tout au long du projet.

6.2 Les suites données au projet

Conformément à l'esprit des textes et à la volonté du législateur, il est bien entendu que l'information du public se poursuivra, en tant que de besoin, au moyen de présentations des étapes du projet.

Ces présentations permettront les échanges avec le public qui viendront enrichir le projet. L'ensemble des actions de concertation a cependant permis d'engager d'ores et déjà un véritable dialogue sur les grandes lignes du projet et d'approfondir l'analyse de certaines composantes particulières. Ces échanges ont confirmé, l'intérêt que suscite la création d'un nœud multimodal, car :

- Il répond aux objectifs du projet ;
- Il répond aux choix du public.

Les études d'avant-projet seront poursuivies en approfondissant notamment la satisfaction des objectifs principaux du projet et notamment les thématiques suivantes :

- Étude de déplacement et impacts circulatoires ;
- Étude des cheminements et continuité cyclables ;
- Offre en transport en commun (TSPO et ligne 50) ;
- Impacts environnementaux du projet (reports de trafic, ambiance sonore...).

Par les associations et les habitants ont demandé également :

- L'étude des vitesses dans la ZA des Forges (limitation à 50km/h, zone 30, ...);
- La création d'une piste cyclable Ouest <-> Est ;
- La création d'un local sécurisé pour les modes doux au droit du nœud multimodal.

Aussi, le futur maître d'œuvre devra, dans le cadre de sa mission :

- effectuer une modélisation dynamique du trafic à l'échelle du nouveau plan de déplacement ;
- effectuer une étude acoustique, notamment dans le cas de la modification / suppression du mur anti-bruit le long de l'Avenue Pierre Corneille ;
- intégrer les échéances/phasages de travaux des projets connexes pour veiller à la bonne coordination générale des opérations du secteur.

7 ANNEXES

- Annonces légales
- Supports de présentation du projet
- Extraits de presse
- Tableau des contributions

7.1 Annonces légales

67

INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES DU BAS-RHIN

Notre journal se charge de transmettre toutes insertions légales au Journal Officiel et au B.A.L.O. à Paris, ainsi qu'à ses confrères hors de nos départements de compétence. (Habilitation pour tout le département par arrêté préfectoral du 17/12/2021). L'Administration du journal n'est pas responsable de la teneur de ces insertions.

Pour toutes les insertions (hors constitutions, procédures collectives et dissolutions au forfait), le tarif au caractère fixé par arrêté du 19 novembre 2021 est de 0.183 € HT pour l'année 2022.

ENQUÊTES PUBLIQUES

- 336852000 -
**EUROMETROPOLE DE
STRASBOURG**

**DIRECTION DES ESPACES PUBLICS
ET NATURELS**

**CONCERTATION PREALABLE AVEC
LE PUBLIC**

Par délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg en date du vendredi 16 décembre 2022, il a été décidé d'engager une concertation préalable avec la population, en application des articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme, portant sur le projet d'aménagement du noeud multimodal des Forges à **Strasbourg**.

Une exposition présentant les objectifs du projet ainsi qu'un registre d'expression seront mis à la disposition du public **du 16 janvier au 24 février 2023** à la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg, aux heures d'ouverture habituelles.

L'exposition sera également mise en ligne sur le site internet "participer.strasbourg.eu".

Le public pourra également s'exprimer en déposant un message sur la boîte mail suivante "ProjetNoeudMultimodalForges@strasbourg.eu" ou par courrier à l'adresse suivante "Eurométropole de Strasbourg - 1, parc de l'Etoile - Direction des espaces publics et naturels - Concertation préalable Noeud multimodal des Forges".

Trois permanences seront assurées par un représentant de la direction opérationnelle à la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg afin de renseigner le public et éventuellement de répondre à ses interrogations. Elles se tiendront aux dates suivantes :

- Lundi 16 janvier 2023, de 16h à 18h
- Mardi 7 février 2023, de 17h à 19h
- Jeudi 23 février 2023, de 16h à 18h

En complément, une déambulation sur site est prévue le mercredi 1er février 2023 de 16h à 17h30, au départ de la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg.

Le public est cordialement invité à venir exprimer son avis sur les objectifs et caractéristiques de ce projet.

Le registre permettant de recueillir les remarques et suggestions du public sera transmis à Mme la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg. Un bilan de la concertation sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg.



SUCCESSIONS

VENTES DE FONDS ET APPORTS

- 337046500 - AVIS CESSION DE FONDS LIBERAL

ate
G,
R,
6 à
des
de
des
érot
lle
92
JR
ES,
au
ege
000
de
109
des
RG
tée
ER,
d e
des
tée
€
eux
ent
de
ER
2
n
ate
de
sier
61
NE
J -
été
lité
son
J -
CS
593
nts
eur
de
la
et
gn
de
bité
60
de
et
eur
Les
dix
es
ue
our

Faire-part de décès

Large greyed-out area containing multiple columns of text, likely representing a list of obituaries or legal notices that have been redacted.

Tribunaux

Vie des Sociétés

Enquête publique

Greyed-out content area under the 'Tribunaux' header.

Greyed-out content area under the 'Vie des Sociétés' header.

337168900

Pour avis

Greyed-out content area under the 'Enquête publique' header.

337269600

337292600

Strasbourg.eu

EUROMETROPOLE DE STRASBOURG
DIRECTION DES ESPACES PUBLICS ET NATURELS

Concertation préalable avec le public

Par délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg en date du vendredi 16 décembre 2022, il a été décidé d'engager une concertation préalable avec la population, en application des articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme, portant sur le projet d'aménagement du noeud multimodal des Forges à Strasbourg.

Une exposition présentant les objectifs du projet ainsi qu'un registre d'expression seront mis à la disposition du public du 16 janvier au 24 février 2023 à la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg, aux heures d'ouverture habituelles.

L'exposition sera également mise en ligne sur le site internet « participer.strasbourg.eu ».

Le public pourra également s'exprimer en déposant un message sur la boîte mail suivante « ProjetNoeudMultimodalForges@strasbourg.eu » ou par courrier à l'adresse suivante « Eurométropole de Strasbourg - 1, parc de l'Etoile - Direction des espaces publics et naturels - Concertation préalable Noeud multimodal des Forges ».

Trois permanences seront assurées par un représentant de la direction opérationnelle à la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg afin de renseigner le public et éventuellement de répondre à ses interrogations. Elles se tiendront aux dates suivantes :

- Lundi 16 janvier 2023, de 16h à 18h
- Mardi 7 février 2023, de 17h à 19h
- Jeudi 23 février 2023, de 16h à 18h

En complément, une déambulation sur site est prévue le mercredi 1er février 2023 de 16h à 17h30, au départ de la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg.

Le public est cordialement invité à venir exprimer son avis sur les objectifs et caractéristiques de ce projet.

Le registre permettant de recueillir les remarques et suggestions du public sera transmis à Mme la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg. Un bilan de la concertation sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg.

334854000



ESTE-GE1 32



INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES DU BAS-RHIN

Notre journal se charge de transmettre toutes insertions légales au Journal Officiel et au B.A.L.O. à Paris, ainsi qu'à ses confrères hors de nos départements de compétence. (Habilité pour tout le département par arrêté préfectoral du 29/12/2022).
L'Administration du journal n'est pas responsable de la teneur de ces insertions.

Pour toutes les insertions (hors constitutions, procédures collectives et dissolutions au forfait), le tarif au caractère fixé par arrêté du 27 décembre 2022 est de 0.183 € HT pour l'année 2023.

ENQUÊTES PUBLIQUES

- 339819900 -

EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS ET NATURELS

CONCERTATION PRÉALABLE AVEC LE PUBLIC

Par délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg en date du vendredi 16 décembre 2022, il a été décidé d'engager une concertation préalable avec la population, en application des articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme, portant sur le projet d'aménagement du noeud multimodal des Forges à **Strasbourg**.

Une exposition présentant les objectifs du projet ainsi qu'un registre d'expression seront mis à la disposition du public **du 16 janvier au 24 février 2023** à la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg, aux heures d'ouverture habituelles.

L'exposition sera également mise en ligne sur le site internet "participer.strasbourg.eu".

Le public pourra également s'exprimer en déposant un message sur la boîte mail suivante "ProjetNoeudMultimodalForges@strasbourg.eu" ou par courrier à l'adresse suivante "Eurométropole de Strasbourg - 1, parc de l'Etoile - Direction des espaces publics et naturels - Concertation préalable Noeud multimodal des Forges".

Trois permanences seront assurées par un représentant de la direction opérationnelle à la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg afin de renseigner le public et éventuellement de répondre à ses interrogations. Elles se tiendront aux dates suivantes :

- Lundi 16 janvier 2023, de 16h à 18h
- Mardi 7 février 2023, de 17h à 19h
- Jeudi 23 février 2023, de 16h à 18h

En complément, une déambulation sur site est prévue le mercredi 1er février 2023 de 16h à 17h30, au départ de la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg.

Le public est cordialement invité à venir exprimer son avis sur les objectifs et caractéristiques de ce projet.

Le registre permettant de recueillir les remarques et suggestions du public sera transmis à Mme la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg. Un bilan de la concertation sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg.

	<p>POUR VOS RENDEZ-VOUS COMMERCIAUX</p> <p>Monaim Badich</p> <p>Tél. 07 85 68 33 57</p>	<p>PARTENAIRE des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis de presse & web - Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation</p> <p>https://alsace.marchespublics-eurolegales.com https://dna.marchespublics-eurolegales.com</p> <p><small>Le journal d'annonces légales de vos départements</small></p>	<p>DEMANDE DE PUBLICATION</p> <p>pour les DNA contactez le 08 09 10 01 67 legalesADN@ebraservices.fr</p> <p><small>appel gratuit pule coût d'un appel local</small></p>
---	---	---	---



suivantes :

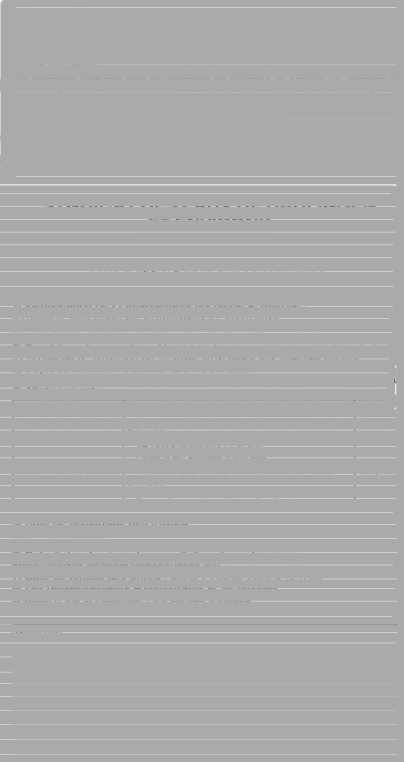
- Lundi 16 janvier 2023, de 16h à 18h
- Mardi 7 février 2023, de 17h à 19h
- Jeudi 23 février 2023, de 16h à 18h

En complément, une déambulation sur site est prévue le mercredi 1er février 2023 de 16h à 17h30, au départ de la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hörberg.

Le public est cordialement invité à venir exprimer son avis sur les objectifs et caractéristiques de ce projet.

Le registre permettant de recueillir les remarques et suggestions du public sera transmis à Mme la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg. Un bilan de la concertation sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg.

334854000



Enquête publique



**EUROMETROPOLE DE STRASBOURG
DIRECTION DES ESPACES PUBLICS ET NATURELS**

Concertation préalable avec le public

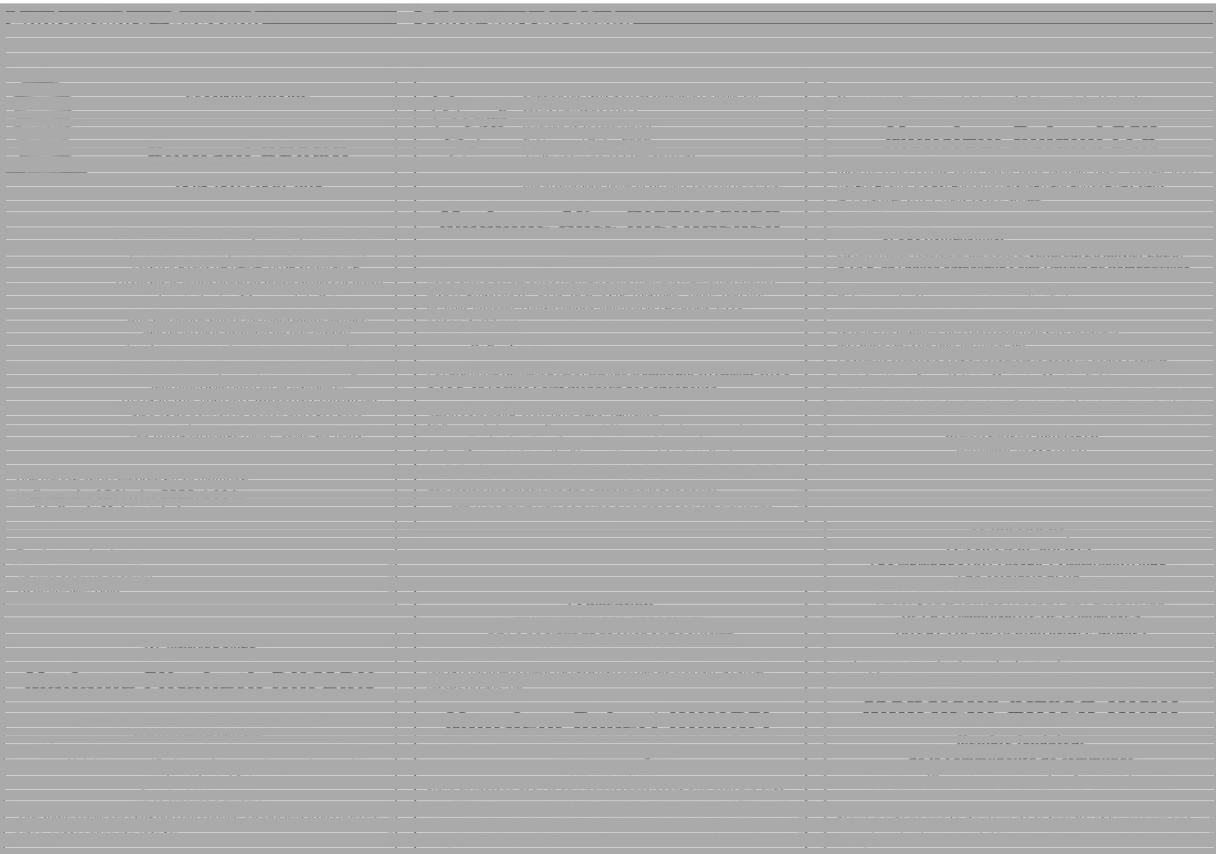
Par délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg en date du vendredi 16 décembre 2022, il a été décidé d'engager une concertation préalable avec la population, en application des articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme, portant sur le projet d'aménagement du noeud multimodal des Forges à Strasbourg.

Une exposition présentant les objectifs du projet ainsi qu'un registre d'expression seront mis à la disposition du public du 16 janvier au 24 février 2023 à la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hörberg, aux heures d'ouverture habituelles.

L'exposition sera également mise en ligne sur le site internet « participer.strasbourg.eu ».

Le public pourra également s'exprimer en déposant un message sur la boîte mail suivante « ProjetNoeudMultimodalForges@strasbourg.eu » ou par courrier à l'adresse suivante « Eurométropole de Strasbourg - 1, parc de l'Étoile - Direction des espaces publics et naturels - Concertation préalable Noeud multimodal des Forges ».

Trois permanences seront assurées par un représentant de la direction opérationnelle à la maison des projets de la direction territoriale Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hörberg afin de renseigner le public et éventuellement de répondre à ses interrogations. Elles se tiendront aux dates



7.2 Supports de présentation du projet



Qu'est-ce qu'un nœud multimodal ?

Un nœud multimodal permet de concentrer et connecter plusieurs modes de transport et de locomotion en un point afin de garantir une intermodalité optimale des déplacements en transports en commun, modes actifs et automobiles.

Contexte

La M351 (ancienne A351) va accueillir les cars interurbains dit « Transport en Site Propre de l'Ouest strasbourgeois (TSP0) » qui circuleront entre Strasbourg et Wasselonne. Il s'agit du volet « routier » du Réseau Express Métropolitain et Européen (REME), progressivement mis en service depuis mi-décembre 2022.

Par ailleurs, la mutation du secteur des Forges se poursuit pour accueillir des emplois et des habitant-e-s. Il en est de même avec le quartier de HautePierre, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

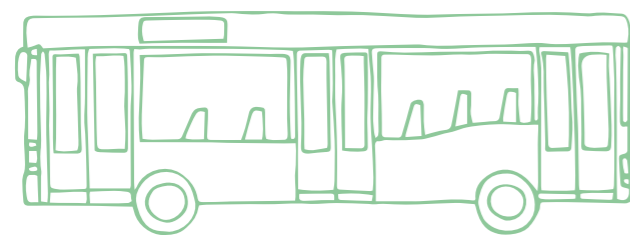
C'est pourquoi, nous proposons de modifier l'actuel échangeur autoroutier de HautePierre, uniquement routier et orienté vers Strasbourg, pour créer un nouveau passage entre HautePierre et Koenigshoffen, pour tous les modes de déplacement (piéton-ne-s, vélos, bus, cars, autos). Ce nouvel échangeur multimodal portera le nom de « Forges » et permettra, notamment, d'effectuer les correspondances entre les bus urbains et les cars interurbains.

Maillage des transports en commun :

La réorganisation du réseau des transports en commun associée à l'extension du tram F à l'Ouest vise à améliorer la connexion entre les lignes radiales et les lignes de rocade, pour favoriser l'intermodalité et offrir une plus grande diversité de trajets. La création d'un point d'échanges entre le TSP0 et la ligne de bus 50 renforcée (future ligne structurante du réseau de bus) dans un rôle de ligne structurante de rocade nécessite un réaménagement complet de l'échangeur actuel, pour assurer leur connexion.



© D. Michel



Accessibilité routière :

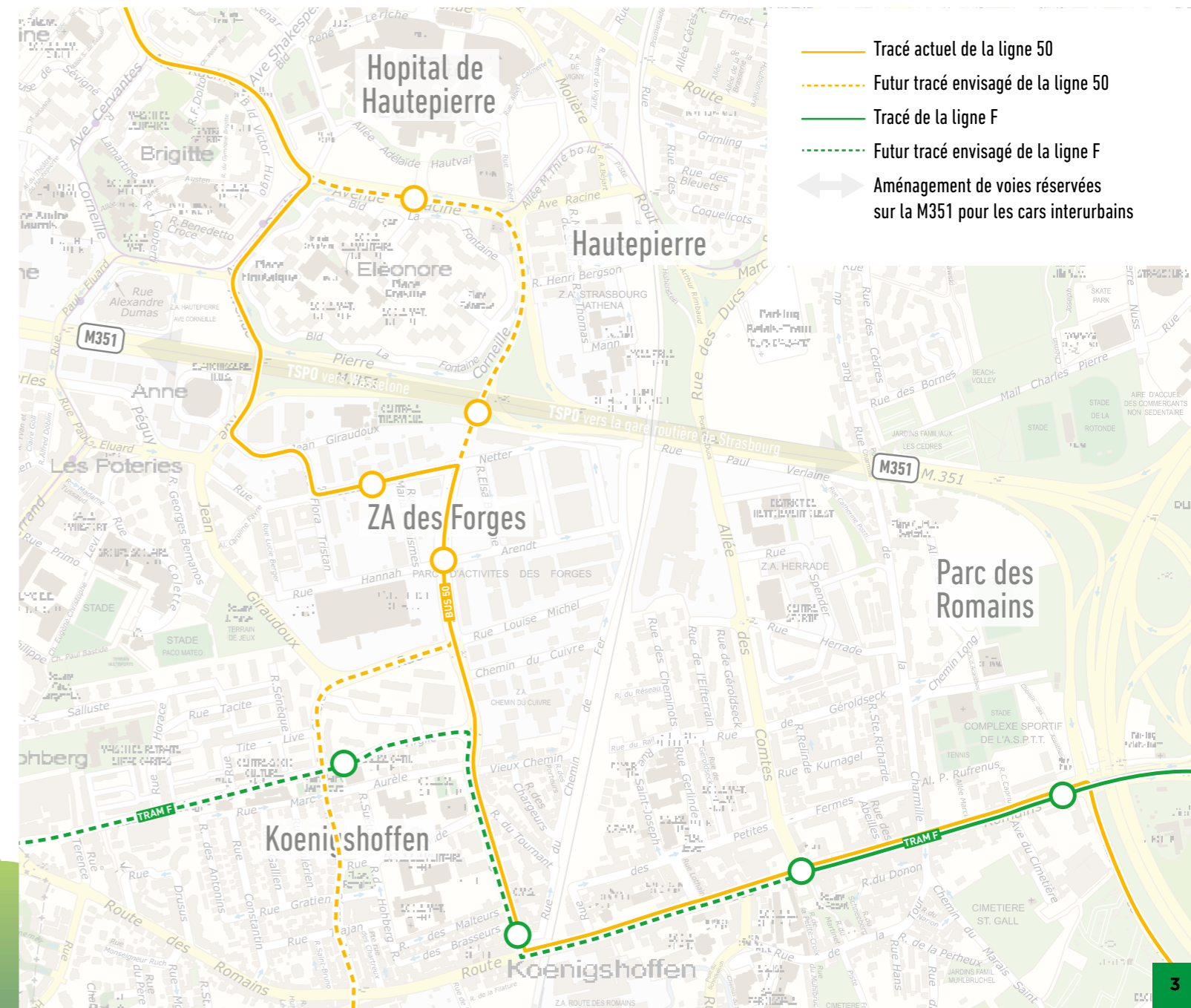
La création de bretelles orientées vers l'Ouest permet de réduire les flux de transit à travers les quartiers de HautePierre (seul point de contact avec la M351 orienté vers l'Ouest aujourd'hui) et des Poteries. Ce nouvel ouvrage permettra de repenser toute la circulation automobile sur le secteur en facilitant aussi bien les flux Nord-Sud que Ouest-Est. Par ailleurs, il connectera également les quartiers Ouest de Strasbourg de part et d'autre de la M351 et vers le contournement Ouest de Strasbourg (A355) pour les destinations longues distances.

Accessibilité des quartiers en modes actifs :

La création de cet ouvrage de franchissement de la M351 permet de créer un lien direct sécurisé entre les quartiers de HautePierre, des Forges et des Poteries, où se trouve notamment le lycée de secteur. Ce lien permettra de faciliter les déplacements du quotidien entre les quartiers pour les piéton-ne-s et les cyclistes.



PLAN DE SITUATION ET ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN





LE PROJET DU TSPO

Le décret n° 2020-1823 du 30 décembre 2020 a transféré à l'Eurométropole de Strasbourg le pilotage des opérations routières inscrites au volet routier du contrat de plan État - Région, et notamment l'aménagement multimodal de la M351 sur les communes d'Oberschaeffolsheim, de Wolfisheim, d'Eckbolsheim et de Strasbourg. L'aménagement multimodal de la M351 s'inscrit dans la continuité du projet de TSPO porté par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le projet TSPO est l'un des projets majeurs du Réseau Express Métropolitain et Européen (REME). Ce projet consiste à créer des voies réservées dédiées à l'ensemble des lignes de cars express desservant les communes de l'Ouest de l'agglomération (en lieu et place de la bande d'arrêt d'urgence). Ces voies réservées permettront de proposer à l'ensemble de ces communes un temps de parcours très compétitif jusqu'à la gare routière de Strasbourg. Ce projet trouve toute sa pertinence notamment en raison de l'absence de desserte ferroviaire sur ce secteur.

Outre une connexion avec le tramway à la nouvelle station Éluard, le projet TSPO prévoit une nouvelle connexion avec le réseau de transport en commun dans le noeud multimodal des Forges, objet de la présente concertation. Le projet TSPO a fait l'objet d'une concertation en 2010 et d'une déclaration d'utilité publique en 2016, sous maîtrise d'ouvrage de l'État.

Qu'est-ce qu'une concertation préalable ?

L'aménagement du nœud multimodal des Forges implique la réalisation d'un investissement routier d'un montant supérieur à 1,9 M€ dans une partie urbanisée d'une commune et conduit à la création de nouveaux ouvrages.

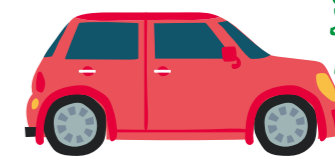
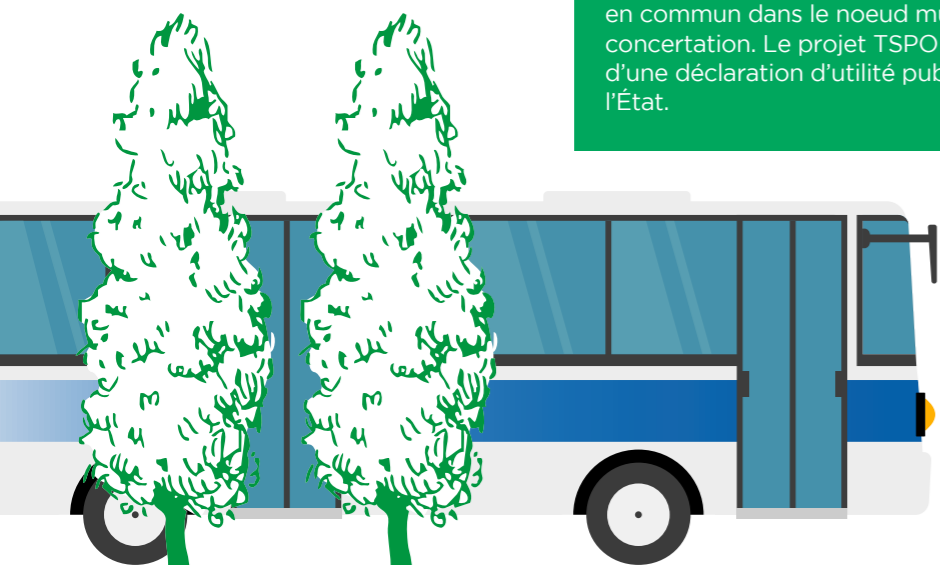
Ainsi, en application des articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme, l'Eurométropole de Strasbourg engage une procédure de concertation préalable permettant de définir, dans sa nature et ses options essentielles, les caractéristiques de l'opération envisagée.

CETTE CONCERTATION PRÉALABLE A POUR OBJET :

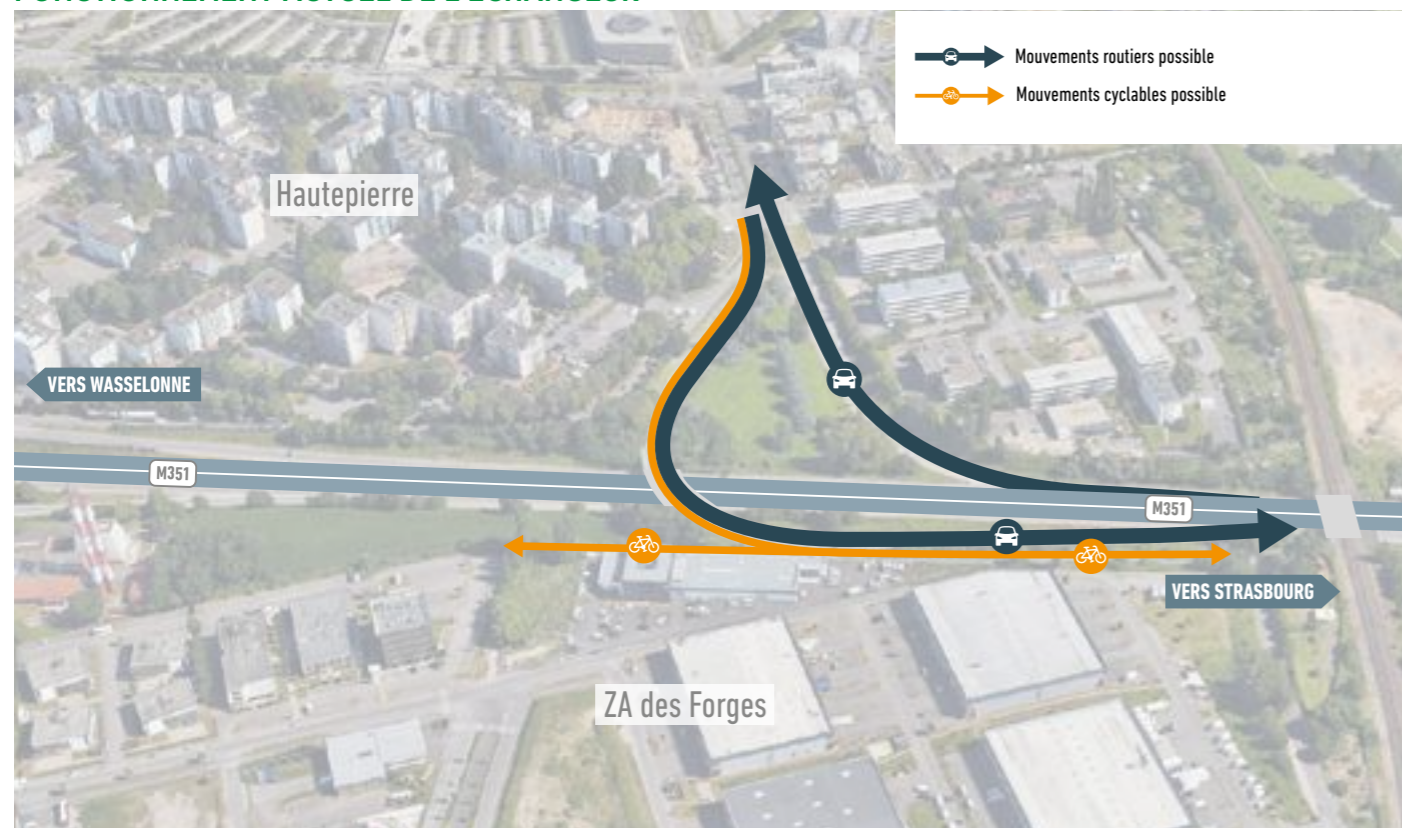
- d'informer le public en décrivant les principales caractéristiques du projet,
- de décrire l'intérêt de cet équipement comme composante majeure d'accessibilité depuis les communes Ouest de l'agglomération strasbourgeoise,
- de présenter les enjeux d'aménagement et les solutions d'insertion urbaine,
- de recueillir les observations du public notamment sur les sujets qui pourront faire l'objet d'un travail de construction partagé.

Les objectifs du projet

- **Créer une liaison interquartiers Nord - Sud pour les piéton-ne-s et vélos** au-dessus de la M351.
- **Créer un pôle de correspondances entre les cars interurbains (« TSPO » Wasselonne / Kochersberg - Strasbourg) et les bus urbains de la CTS (ligne 50, qui sera déviée)**; La ligne de bus 50 a notamment vocation, par son itinéraire en rocade, à monter en gamme en termes d'offre et de desserte. Ce pôle d'échanges permettra ainsi de mieux mailler le territoire, d'améliorer la liaison entre les quartiers et les communes de 1^{re} et 2nde couronnes.
- **Aménager une porte d'entrée multimodale** depuis les communes Ouest via la M351 vers les quartiers Ouest de l'agglomération Strasbourgeoise.
- **Créer un accès direct au P+R** Ducs d'Alsace.
- **Rendre les accès et la desserte aux pôles d'emplois de l'hôpital de Hautepierre et le secteur des Forges** plus simples et plus lisibles. Le caractère multimodal de l'échangeur permettra d'offrir de nouvelles options en transports en commun et en modes actifs pour desservir les quartiers environnants.
- **Créer un nouvel accès au faubourg de Koenigshoffen**, pour tous les modes, sans passer par la route de Wasselonne ou la route des Romains, qui seront réaménagées dans le cadre du projet d'extension de la ligne Tram F vers Wolfisheim, ou par le quartier de Hautepierre.
- **Réduire la circulation automobile au sein des quartiers** en incitant les automobilistes à rester sur la M351 le plus longtemps possible. Ce nœud multimodal complet permettra d'irriguer les quartiers en amont de la M35, rendant les itinéraires plus directs et soulageant ainsi le réseau viaire secondaire.
- **Accompagner le développement urbain sur les secteurs des Forges et de Hautepierre** (en cohérence avec le NPNRU) en optimisant l'utilisation du foncier autour de l'échangeur.



FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'ÉCHANGEUR



FONCTIONNEMENT PROJETÉ



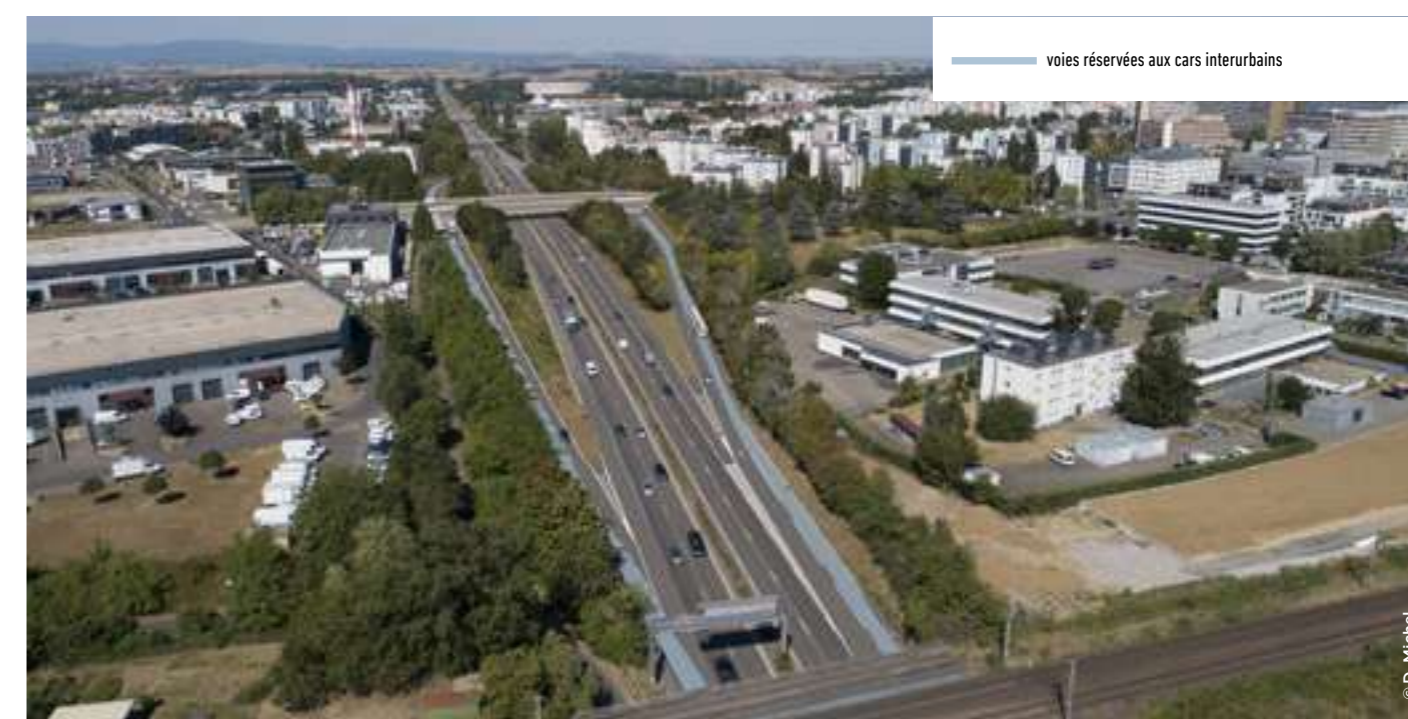
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'AMÉNAGEMENT PROJETÉ

- La **démolition de l'ouvrage actuel de franchissement** de la M351 (bretelle d'entrée sur la M351 vers la M35) et la **construction d'un nouvel ouvrage** permettant de relier les rues Calmette au Nord et Madeleine Rebérioux au Sud.
- L'aménagement d'un **système d'échangeur complet de type « losange »**, autour du nouvel ouvrage d'art en remplacement des deux bretelles actuelles de la sortie n° 3 se raccordant sur la rue Jean Giraudoux.
- La création d'un **arrêt pour les transports en commun** au droit des bretelles de l'échangeur, permettant ainsi un échange à niveau, et des correspondance facilitées, avec le TSPO notamment.
- La création d'un dispositif de **priorisation pour les bus du réseau CTS**, en cohérence avec les aménagements existants sur les rues Calmette et Madeleine Rebérioux. Ces aménagements permettront de compléter le maillage des transports en commun et d'optimiser le tracé de la ligne de bus 50.
- L'aménagement de **cheminements piétonniers et cyclables** permettant d'assurer de nouveaux échanges entre les quartiers et de faciliter l'accès au lycée Marcel Rudloff.

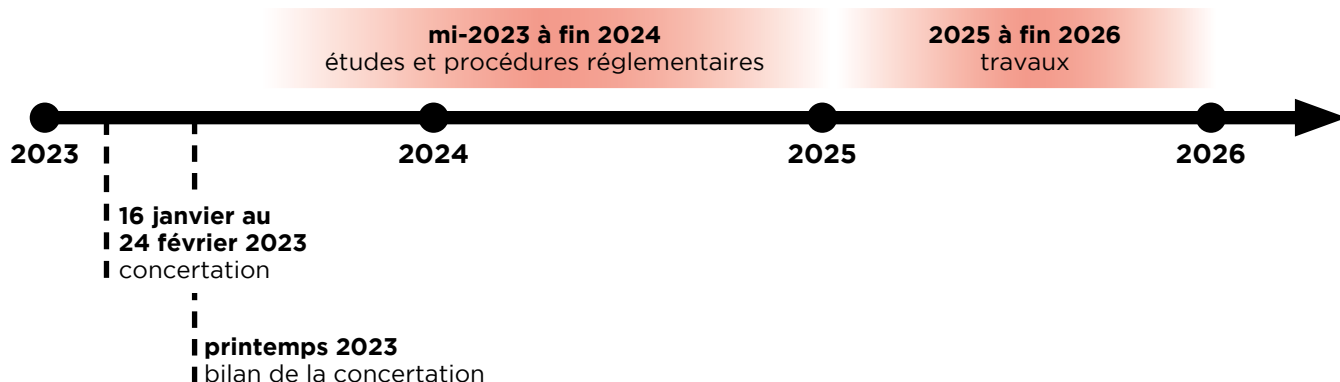
FONCTIONNEMENT PROJETÉ > AXE OUEST-EST



FONCTIONNEMENT PROJETÉ > AXE EST-OUEST



Calendrier



Informez-vous sur le projet

Permanences

📍 **Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg**
11 avenue Racine 67200 Strasbourg:

- 📅 Lundi 16 janvier de 16h à 18h
- 📅 Mardi 7 février de 17h à 19h
- 📅 Jeudi 23 février de 16h à 18h

Déambulation

📍 **Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg**
11 avenue Racine 67200 Strasbourg:

- 📅 Mercredi 1^{er} février de 16h à 17h30
point de rendez-vous à la maison des projets

Consultation du projet sur rendez-vous

📍 **Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg**

- Pour prendre rendez-vous :
- quartier.hautepierre@strasbourg.eu
 - 03 68 98 91 11

Site internet de la participation citoyenne

🖱 participer.strasbourg.eu

Donnez votre avis



Sur le site internet

participer.strasbourg.eu



Par courriel

ProjetNoeudMultimodalForges@strasbourg.eu



Dans le registre d'observations disponible sur rendez-vous à la Maison des projets de la direction des territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg.



Par courrier:

à l'attention de l'Eurométropole de Strasbourg,
Direction des Espaces Publics et Naturels
1 Parc de l'Étoile
67076 Strasbourg

INFORMEZ-VOUS:
participer.strasbourg.eu
03 68 98 51 12



7.3 Extraits de presse

Rue89 Strasbourg



À Hautepierre, concertation lancée pour un nouveau pont sur la M351

par **Loris Rinaldi et Pierre France**.

Publié le 24 janvier 2023.

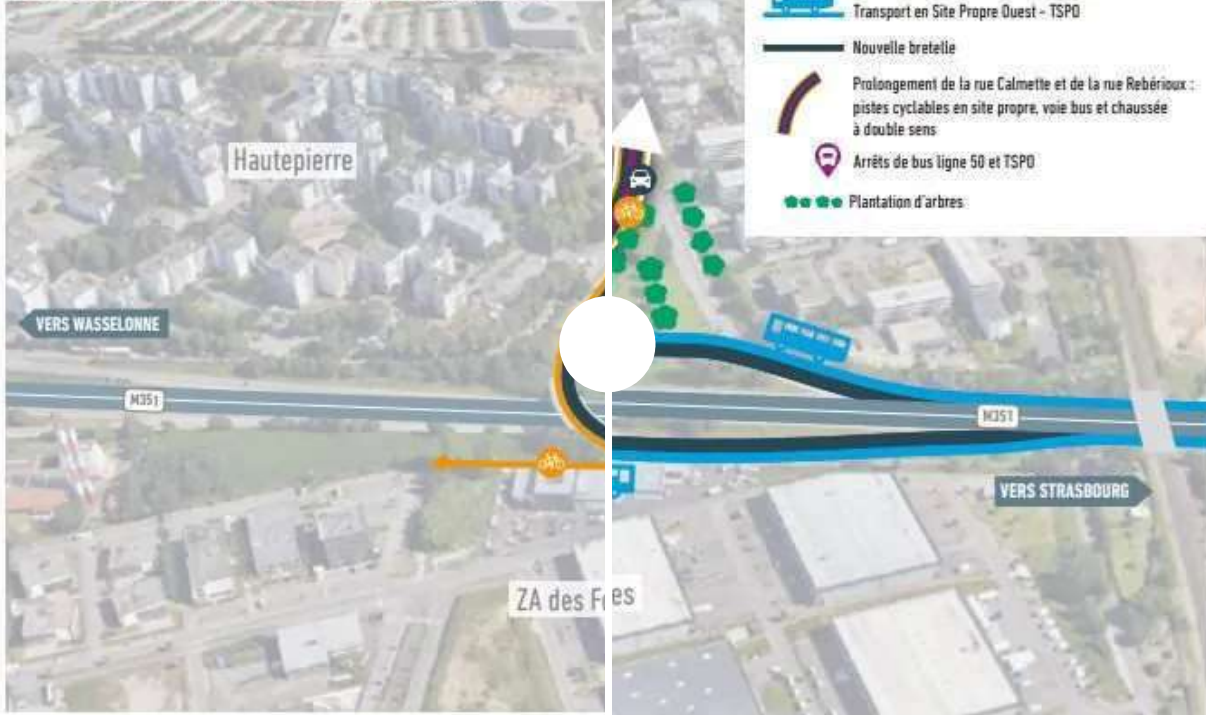
Imprimé le 04 février 2023 à 17:13

7 728 visites. 3 commentaires.

L'échangeur qui relie la zone d'activité des Forges à Hautepierre devrait se transformer en pont à deux voies, dont certaines pour les piétons et cyclistes. Les habitants sont invités à participer à la concertation ouverte jusqu'au 24 février.

Ne dites plus « échangeur des Forges » mais « nœud multimodal des Forges », c'est quand même plus classe. En 2026, ce pont sur la M351 entre la zone d'activité et le quartier de Hautepierre devrait être à double-sens, intégrer les flux piétons et cyclistes, tout en offrant un nouvel arrêt aux bus interurbains. Le tout pour un coût estimé à 15 millions d'euros taxes comprises.

FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'ÉCHANGEUR



L'échangeur actuel (à gauche) et son évolution projetée (doc Eurométropole de Strasbourg)

Cette nouvelle voie de passage devrait désengorger les passerelles existantes, alors que la population au sud de la M351, dans les quartiers Poteries et Koenigshoffen augmente considérablement. Il s'agit également de permettre aux habitants de l'ouest strasbourgeois de rejoindre plus directement le Centre hospitalier universitaire de Hautepierre.

La ligne de bus CTS n°50 devrait également être détournée pour utiliser cette nouvelle voie, et desservir deux arrêts au lieu d'un. Les bus interurbains de la CTBR vers l'ouest du Bas-Rhin disposeront également d'un nouvel arrêt, permettant aux habitants des communes comme Marlenheim, Wasselonne ou Marmoutier de ne plus avoir à passer par la gare centrale pour se rendre à l'hôpital par exemple.

PUBLICITÉ

Aux concernés de s'exprimer

Pour permettre aux futurs usagers ainsi qu'aux habitants de s'exprimer et formuler des suggestions concernant ce projet, une concertation est organisée depuis le 16 janvier jusqu'au 24 février avec notamment une déambulation le 1^{er} février à 16h et trois réunions publiques (voir les rendez-vous ci-dessous).

ALLER PLUS LOIN

Sur [Strasbourg.eu](https://strasbourg.eu) : [télécharger de document de la concertation \(PDF\)](#) ou [participer à la concertation en ligne](#). Les avis peuvent être envoyés par mail à

l'adresse : projetnoeudmultimodalforges@strasbourg.eu

Y ALLER

Rendez-vous de concertation :

-
- **déambulation** mercredi 1er février à 16h,
-
- **réunions publiques** les 7 février à 17h et 23 février à 16h

Tous les rendez-vous sont à la Maison des projets de la direction de territoire, 11 avenue Racine à Strasbourg – Hautepierre.

3 COMMENTAIRES POSTÉS EN LIGNE

RETROUVEZ CET ARTICLE SUR NOTRE SITE !



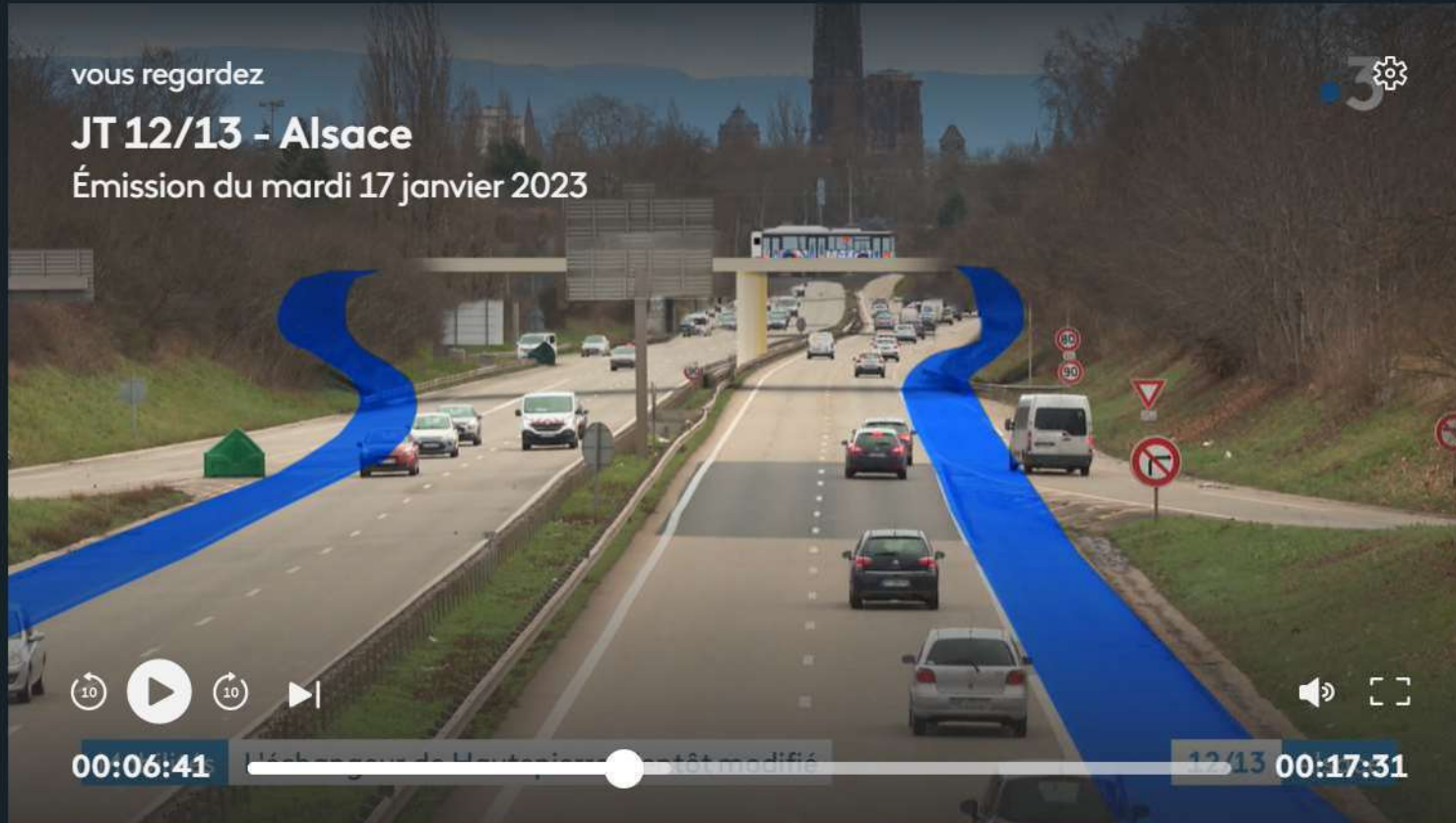
<https://www.rue89strasbourg.com/a-hautepierre-concertation-lancee-pour-un-nouveau-pont-sur-la-m351-255108>



vous regardez

JT 12/13 - Alsace

Émission du mardi 17 janvier 2023



Du même programme



JT 12/13 - Alsace
Émission du mercredi 18 janvier 2023
diffusé le 18/01 | 18 min



JT 12/13 - Alsace
Émission du vendredi 20 janvier 2023
diffusé le 20/01 | 17 min



JT 12/13 - Alsace
Émission du samedi 21 janvier 2023
diffusé le 21/01 | 17 min



JT 12/13 - Alsace
Émission du dimanche 22 janvier 2023
diffusé le 22/01 | 6 min

JT 12/13 - Alsace

Recommandé pour vous

Strasbourg concerte pour aménager le nœud des Forges

19/01/2023 - La métropole de Strasbourg organise une concertation publique pour aménager le nœud routier des Forges afin de créer un passage pour les piétons, vélos et véhicules de transport en commun.

Les habitants de l'Eurométropole de Strasbourg ont jusqu'au 24 février 2023 pour donner leur avis quant aux aménagements qui seront réalisés pour aménager le nœud routier des Forges.

La collectivité souhaite en effet modifier l'actuel échangeur autoroutier de Hautepierre.

L'objectif : créer un passage entre Hautepierre et Koenigshoffen pour tous les modes de transport et créer un espace de correspondances entre les bus urbains et les cars interurbains.



Trois permanences

Les Strasbourgeois pourront prendre connaissance du projet lors des permanences organisées à la Maison des Projets (11 avenue racine à Strasbourg) les lundi 16 janvier 2023, mardi 7 février et jeudi 23 février.

Une déambulation est également prévue le mercredi 1er février 2023 au départ de la maison des projets.

Il sera aussi possible de s'exprimer depuis le site de la ville de Strasbourg ou par courrier.

7.4 Tableau des contributions

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
participer.eu	17-janv-23	Cela est totalement inutile ça va gouter beaucoup d argent comme pour extension de la D ligne du tram F il aura beaucoup bouchons sur l autoroute ainsi que quand extension de la ligne F sera terminer cela fera un beau futoirs en conclusion laisser telle que c est	Aménagement du territoire	Coût			
Courriel	21-janv	A quelle date est prévue la construction de l'hôtel hospitalier ?	Aménagement du territoire	Hors projet		2024-2026	
Courriel	23-févr	Au niveau de la rue située entre les copropriétés et le gymnase Eléonore, si une rangée d'arbres est prévue d'être enlevée, pourquoi ne pas déplacer le gymnase à proximité de la pharmacie Dante ou du bâtiment Duval ou sur l'ancien site Peugeot pour disposer de suffisamment de place pour la "future" cantine scolaire du groupe scolaire Eléonore (ce déplacement de gymnase a été réalisé dans la maille Jacqueline, lors du premier renouvellement urbain) ?	Aménagement du territoire			Le réaménagement de l'avenue Pierre Corneille entre dans le cadre du projet de NPNRU de la maille Eléonore	
Courriel	23-févr	Concernant l'entrée sur la bretelle avec accès au noeud multimodal des Forges – il est prévu la suppression du souterrain entre la maille Eléonore et la maille Irène où se trouve l'ancien site Peugeot sur lequel sont prévus 5 bâtiments : pour quelle raison supprimer un souterrain alors que ce souterrain permettrait une connexion pour les cyclistes et piétons avec un aménagement approprié et installation de caméras ?	Déplacement	Accès		Le réaménagement de l'avenue Pierre Corneille entre le projet de NPNRU de la maille Eléonore	
Courriel	23-févr	Quant au projet du noeud multimodal des Forges, lorsque la maille Athéna comportait le dépôt de Kronembourg, il existait un pont Albert Calmette avec une voie réservée aux véhicules de secours et ambulances pour rejoindre directement l'hôpital de HautePierre. Est-il prévu une voie spéciale pour les véhicules de secours et ambulances au niveau du Noeud multimodal des Forges ?	Déplacement	Accessibilité	Accès prioritaires et réservés pour les services de secours	Les véhicules de secours pourront utiliser les voies réservées aux transports en commun. Néanmoins une étude approfondie d'ajout de « shunt » des carrefours pour ces véhicules sera réalisée en phase Avant-Projet / Projet.	Etude AVP / PRO
participer.eu	16-janv-23	J'ai du mal à comprendre comment cet ouvrage va permettre de "créer un accès direct au P+R Ducs d'Alsace". Les usagers seront toujours obligé de prendre la rue Racine puis la rue Marcel Proust. Une liaison avec le pont des Ducs d'Alsace est-elle prévue ?	Déplacement	Accessibilité	Accès au P+R Ducs d'Alsace	L'accessibilité du P+R Ducs d'Alsace sera amélioré depuis la M351, et notamment depuis l'Ouest. Il n'est pas prévu de liaison directe depuis le pont des Ducs d'Alsace	
participer.eu	21-janv	Trop top Il faut faire évoluer les aménagements routiers, transports en commun, les pistes cyclables. Un gain de temps et le soulagement de certains quartiers, rues ne sera que bénéfique. C'est comme cela que nous progresserons. Un gain certain pour nous, habitants de la zone artisanale des Forges	Déplacement	Accessibilité			
Courriel	21-janv	Comment sera déviée la circulation actuelle sur ce tronçon, notamment les camions qui livrent les fournitures et autres matériels vers l'hôpital de HautePierre et tous les véhicules qui empruntent l'avenue Pierre Corneille et la rue Albert Calmette ?	Déplacement	Accessibilité	Mouvement dans l'échangeur	Tous les mouvements seront possibles. Une concertation préalable sera réalisée avec la HUS pour tous les besoins logistiques et les itinéraires de transport	Concertation
participer.eu	23-janv	Projet qui devrait rationaliser le système actuel et nous faciliter la vie. Nous souhaitons le maintien de la circulation actuelle rue du chemin de fer et Paul Verlaine en bordure de Koenigshoffen Nord, bien pratique pour relier les 2 parties de Koenigshoffen Ouest et Est, en complément de l'unique passage rte des Romains.	Déplacement	Accessibilité	Devenir de la rue Verlaine	La circulation de la rue Paul Verlaine sera revue, car l'espace dispose actuellement ne permet pas de maintenir tous les mouvements.	
Courriel	24-janv	Y aura t'il toujours possibilité d'aller vers Koenigshoffen depuis la m35 (j'ai un doute si l'échangeur sera réservé aux bus) ? C'est un autre sujet, mais je trouve dommage de ne pas avoir de sortie directe vers Koenigshoffen lorsqu'on vient de l'autoroute sud, on doit actuellement passer par cette sortie, est ce envisagée de faire un échangeur près du nouveau parking relais de Koenigshoffen ? Je ne suis pas du tout un pro voiture, mais ça permettrait de faire sortir les voitures plus facilement du quartier qu'actuellement, ou elles sont obligées de passer par la laiterie pour aller vers le Sud (pour le nord c'est plus simple). Et ça permettrait d'avoir un endroit de dépose pour les covoiturages a proximité de Strasbourg (actuellement c'est plutôt complexe, pas vraiment de voie d'entrée sortie rapide pour les voitures a proximité du centre ville)	Déplacement	Accessibilité		Les emprises actuellement disponibles ne permettent pas d'envisager à court terme la création d'un nouvel accès depuis la M35 en venant du Sud	
participer.eu	25-janv	Bon projet qui devrait permettre de fluidifier les accès aussi bien en voiture qu'à vélo, évitant la grande boucle autour des anciens locaux "Peugeot" (Avenue Pierre Corneille) en venant de l'A35. L'accès à HautePierre/Cronembourg en sera aussi facilité, l'inverse est vrai aussi (Parc des Forges/Koenigshoffen/Poteries etc). L'accès aux rues du chemin de fer et Paul Verlaine devrait être conservé, les liaisons est-ouest sont rares au sein de Koenigshoffen (un seul pont actuellement) et peut être un 2ème après l'arrivée du tram ce qui est peu vu la densité du quartier). Cette voie permet un accès rapide à l'est du quartier pour les habitants de l'ouest.	Déplacement	Accessibilité			

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
Courriel	27-janv	Créer un accès direct au P+R Ducs d'Alsace me semble contredire le projet. Puisque le tracé sera inchangé. Ca n'aura aucun effet. Vous parlez d'un échangeur en losange, mais vos schémas (ex : FONCTIONNEMENT PROJETÉ) montrent un simple pont sans bretelles d'autoroute. On les devine sur les photo-montages, mais pas sur la représentation 3d. Bref, ce n'est pas clair.	Déplacement	Accessibilité	Accès au P+R Ducs d'Alsace	L'accessibilité du P+R Ducs d'Alsace sera améliorée depuis la M351, et notamment depuis l'Ouest. Il n'est pas prévu de liaison directe depuis le pont des Ducs d'Alsace	
Courriel	27-janv	Concernant la voiture, pourquoi ne pas aménager l'Allée des Comptes ? Au lieu de détruire et reconstruire un autre pont juste à côté. La Rue des Ducs et l'Allée des Comptes sont des voies très circulables, avec une bonne visibilité, et sous-employées. Elles sont le débouché naturel, quand on vient de HautePierre. En permettant de descendre sur la rue Paul Verlaine à partir de ce pont, vous auriez obtenu le même effet. Et probablement pour moins cher. Par ailleurs, toutes les voies sur le trajet entre la Rue des Ducs à la Z.A. des Forges sont actuellement délaissées (d'ailleurs il n'y a même pas de nom de rue). Des travaux à ces endroits ne dérangeront pas beaucoup les usagers. L'autre avantage est de ne pas fermer le pont que vous souhaitez détruire, pendant toute la durée des travaux. Car votre projet prévoit de l'interdire pendant un an. Or c'est un pont très fréquenté par les vélos et piétons. Surtout pour sa proximité avec le point de traversée du chemin de fer. D'ailleurs à titre personnel, ce pont, tel qu'il est, me convient parfaitement, à vélo, à pied, et en voiture. Sûr et pratique.	Déplacement	Accessibilité	Réaménagement du pont de l'Allée des Comtes	Le pont de l'Allée des Comtes, et notamment sa proximité avec l'ouvrage ferroviaire et les zones urbanisées, ne permet pas de prévoir son réaménagement en échangeur.	
Courriel	27-janv	Enfin, ce carrefour permettrait de franchir la M351 et le chemin de fer nord/sud au même endroit. Ainsi, ces nouvelles bretelles d'autoroute, et accès à la Z.A. Forges, reliraient non seulement HautePierre, mais aussi Koenigshoffen est. Ce serait un échangeur qui donnerait un maximum de possibilités : M351, HautePierre, Koenigshoffen à l'est du chemin de fer, Koenigshoffen à l'ouest du chemin de fer, et Z.A. des Forges. Avec la relais tram des Ducs juste à côté, pouvant aussi servir de parking covoiturage grâce aux bretelles, des terrains disponibles pour agrandir, et de larges voies cyclables. La perfection !	Déplacement	Accessibilité	Réaménagement du pont de l'Allée des Comtes	Le pont de l'Allée des Comtes, et notamment sa proximité avec l'ouvrage ferroviaire et les zones urbanisées, ne permet pas de prévoir son réaménagement en échangeur	
Courriel	27-janv	Bref, ça me semble complètement déraisonnable. Je crois connaître la raison de ce projet paradoxal, et elle n'a rien à avoir avec l'intérêt public. Je soupçonne que l'on cherche à desservir le nord de l'E351, à cet endroit précis, pour un intérêt particulier, en avançant l'argument de la ZA des Forges juste pour la façade. Et je m'en désole. Faciliter l'accès à la ZA des Forges, aux habitants lointains à l'ouest de Strasbourg, sans avoir besoin de traverser un morceau de HautePierre pourrait être légitime si la ZA se développe. Parce qu'actuellement, ce n'est pas une évidence au vu du nombre de personnes concernées et de la distance économisée. Mais dans tous les cas, l'option Allée des Comtes me semble bien meilleure.	Déplacement	Accessibilité	Réaménagement du pont de l'Allée des Comtes	Le pont de l'Allée des Comtes, et notamment sa proximité avec l'ouvrage ferroviaire et les zones urbanisées, ne permet pas de prévoir son réaménagement en échangeur	
Courriel	02-févr	Je voulais vous faire part de ma réjouissance quant à la mise en place prochaine de cet axe multimodal qui nous changera grandement la vie. Nous espérons une fluidification des flux ainsi qu'un meilleur accès au réseau autoroutier en heure de pointe surtout le matin vers 8hrs, nous sommes de tout cœur avec vous concernant ce projet.	Déplacement	Accessibilité			
participer.eu	07-févr	Evidemment, en tant qu'habitant du quartier, ne plus avoir à subir toute la boucle de l'ancien peugeot en revenant du sud en voiture est très positif. Par contre, il est possible que tout cela augmente localement le trafic. Idem pour le lien TSPO, qui pourrait fournir une autre alternative pour se rendre au centre ville, très bien.	Déplacement	Accessibilité			
participer.eu	07-févr	Projet vital pour l'ouest de Koenigshoffen, la boucle par HautePierre est un non sens! Il est clair que le quartier souffre d'un manque d'accessibilité, en voiture depuis l'autoroute et en vélo notamment, ce n'est pas certain que beaucoup de piétons passeront pas ce "no mans land" industriel...	Déplacement	Accessibilité			
participer.eu	15-févr	Il me semble important de garder un accès simple et rapide, par tout moyen de locomotion (dont voitures) vers l'hôpital	Déplacement	Accessibilité			
Courrier	23-févr	ASTUS est donc favorable au projet de noeud multimodal des Forges proposé en concertation préalable. Ce futur lien interquartiers bénéficiera pleinement aux usagers des transports en commun, aux cyclistes et aux piétons tout en réduisant la présence automobile dans une zone particulièrement contrainte par les flux de transit.	Déplacement	Accessibilité			
Courrier	05-févr	Avec l'installation du tram ouest, les modifications de la voirie et de la circulation vont être importantes. A ce jour et pour satisfaire la politique « zéro émission », il est prévu une diminution conséquente des places de parking dans cet espace pour réduire le parc de voiture. Est-ce vraiment réaliste ?	Déplacement	Stationnement	Stationnement dans la zone d'étude	Le projet ne prévoit pas l'ajout ou suppression de places de parking	

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
Courrier	05-févr	Nous souhaitons le maintien, voire l'augmentation du nombre de places de parking au niveau du Parc des Forges et des rues : Engelbreit, Jean Giraudoux, Virgile, Marc Aurèle et environnantes.	Déplacement	Stationnement	Stationnement dans la zone d'étude	Le projet ne prévoit pas l'ajout ou suppression de places de parking	
Courrier	05-févr	Nous souhaitons que les voies de circulation soient en quinconce avec les places de parkings, afin de dissuader des vitesses de véhicules excessives	Déplacement	Stationnement	Stationnement dans la zone d'étude	Le projet ne prévoit pas l'ajout ou suppression de places de parking	
Courriel	21-janv	Comment sera pris en compte le flux de voitures à l'intersection rue Albert Calmette – rue Henri Bergson avant, pendant et après les travaux ?	Déplacement	Trafic	Mouvement dans l'échangeur	Le carrefour actuel n'est pas modifié (hors adaptation du cycle des feux)	
Courriel	21-janv	Le comptage des véhicules a-t-il été réalisé dans la maille Athéna ?	Déplacement	Trafic		Etude des déplacements réalisée dans le cadre de l'extension du tram F vers l'Ouest	
participer.eu	25-janv	La création d'une nouvelle liaison routière nord-sud entre HautePierre et Koenigshoffen est contradictoire avec l'objectif annoncé de "Réduire la circulation automobile au sein des quartiers". En effet, créer un nouvel accès routier va favoriser l'usage de la voiture entre les deux quartiers. Certes, il y aura une amélioration de la desserte en bus, une nouvelle liaison cyclable nord-sud, mais pourquoi s'embêter à prendre le bus ou le vélo si un nouvel accès routier est créé ? Pour réduire la circulation automobile au sein des quartiers, il faudrait développer les alternatives à l'automobile, sans créer un nouveau franchissement routier. Comme par exemple pour le pont André Bord, au-dessus du bassin Vauban, qui permet le passage du tram, des piétons et des cyclistes, mais n'offre pas de nouvel accès automobile. Actuellement il existe déjà 4 passages routiers entre HautePierre et Koenigshoffen/Poteries (rue de la Charmille, Allée des Comtes, la maille des rues Paul Éluard/Pierre Corneille et rue Edmond Rostand). Est-il vraiment nécessaire d'en rajouter un cinquième ? En comparaison, il n'y a que 2,5 franchissements nord-sud sécurisés pour les vélos (Rue Paul Éluard, rue Albert Calmette, et allée des Comtes qui compte pour 0,5, car trop étroit et partagé avec les piétons) En résumé, ce projet est intéressant pour plein de points (nouvel arrêt du TSPO, nouvel accès nord-sud en bus et vélo, meilleur accès routier longue distance depuis et vers l'ouest), mais la création d'une nouvelle liaison routière de proximité nord-sud semble aller à l'encontre de l'objectif de réduction du trafic dans les quartiers.	Déplacement	Trafic	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic	Malgré la présence de plusieurs échangeurs à ce jour sur la M351, un seul échangeur (n°4, centre commercial) dispose d'un accès en venant de l'Ouest, ce qui entraîne de fait des circulations de transit dans les quartiers et dans les mailles. Ce même échangeur permet également uniquement un accès vers l'Ouest depuis l'ensemble du secteur, et notamment pour toutes les activités de la ZA des Forges. La création d'un nouvel échangeur permettra de redistribuer les mouvements locaux, en coordination avec le nouveau plan de circulation induit par le prolongement de la ligne F du tramway vers Wolfisheim	Etude de déplacement
participer.eu	25-janv	Comment un ouvrage routier peut-il réduire la circulation au sein des quartiers ? On va juste faciliter le transit et amplifier les itinéraires de "shunt" des axes structurants. Toutes les études et projets routier le montrent, plus les infrastructures routières augmentent et plus le trafic automobile augmente. Pourquoi ne pas réserver ce nouvel échangeur uniquement aux TC et aux modes actifs ? 9 millions de décès prématurés dans le monde liés à la pollution de l'air par le trafic automobile, il devient urgent de changer de politique d'aménagement de l'espace public...	Déplacement	Trafic	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic	Etude des déplacements réalisée dans le cadre de l'extension du tram F vers l'Ouest	
Courriel	28-janv	Je comprend que vous voulez prolonger la rue Madeleine Reberieux. Mais objectivement, cette voie est sur-dimensionnée. C'est une zone artisanale ... il n'y aura jamais des tours comme à la Défense ! En réalité, la circulation est bien plus difficile sur la M351, tous les matins, avec des gens qui visent la cathédrale faute de meilleure route, pour finalement aller au nord ou sud de Strasbourg. Je n'ai jamais observé que l'afflux de travailleurs de HautePierre vers la Z.A. des Forges nécessitait pareil aménagement. Combien de salariés de cette zone vivent à HautePierre ? C'est complètement exagéré. Et si l'on continue sur la rue Madeleine Reberieux, vous déboucherez sur un formidable goulot d'étranglement route des Romains, tout à fait incapable d'absorber la capacité pratique de la rue Madeleine Reberieux. Malgré le rond-point que vous pourriez y construire. Sans compter que les rues adjacentes, sont de petites rues résidentielles.	Déplacement	Trafic			

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
Courrier	20-févr	Cependant, l'association s'interroge sur le bienfondé et la transparence du projet de Noeud multimodal des Forges tel que présenté en accompagnement du TSPO. Si le développement des itinéraires dédiés aux cyclistes et piétons, le renforcement de la desserte en TC de l'Hôpital de HautePierre, du secteur Forges, l'interconnexion des réseaux de cars interurbains et les bus urbains de la CTS répondent aux enjeux d'une métropole durable, la création d'un nouvel ouvrage routier accessible aux VL et PL est contradictoire. En effet, la création d'une nouvelle liaison routière nord-sud entre HautePierre et Koenigshoffen est contradictoire avec l'objectif annoncé de "Réduire la circulation automobile au sein des quartiers". Créer un nouvel accès routier va favoriser l'usage de la voiture entre les deux quartiers. Ce nouvel échangeur viendra faciliter le transit et amplifier les itinéraires de "shunt" des axes structurants. Toutes les études et projets routier le montrent, plus les infrastructures routières augmentent et plus le trafic automobile augmente. L'association déplore également l'absence de données sur les modélisations de trafic projetées en lien avec cet échangeur mais également avec les autres projets structurants de l'Ouest Strasbourgeois (Tram F, TSPO, liaison routière Wolfisheim/Eckbolsheim, etc.).	Déplacement	Trafic	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic	Le projet de noeud multimodal est au stade des études préalables et la poursuite des études plus précises sur les diverses thématiques se déroulera au stade des études Avant-Projet / Projet. Dans l'attente, une étude globale de circulation est à disposition dans le cadre de l'extension du tramway vers l'Ouest.	Etude AVP / PRO
Courrier	20-févr	Diffuser et présenter (ou faire réaliser ?) en toute transparence les modélisations de trafics à l'échelle de l'échangeur mais également des quartiers (Koenigshoffen, Cronembourg, HautePierre, Poteries et Hohberg) pour justifier les réductions de trafics annoncées	Déplacement	Trafic	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic	Le projet de noeud multimodal est au stade des études préalables et la poursuite des études plus précises sur les diverses thématiques se déroulera au stade des études Avant-Projet / Projet. Dans l'attente, une étude globale de circulation est à disposition dans le cadre de l'extension du tramway vers l'Ouest.	Etude de déplacement
Courrier	23-févr	Néanmoins, ce dernier point interroge : la création d'une nouvelle liaison routière de proximité nord-sud ne va-t-elle pas à l'encontre de l'objectif ambitieux de réduction du trafic automobile dans les quartiers concernés, avec un risque d'amplification des itinéraires de "shunt" depuis les axes structurants ?	Déplacement	Trafic	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic	Le projet de noeud multimodal est au stade des études préalables et la poursuite des études plus précises sur les diverses thématiques se déroulera au stade des études Avant-Projet / Projet. Dans l'attente, une étude globale de circulation est à disposition dans le cadre de l'extension du tramway vers l'Ouest.	Etude de déplacement
Courrier	23-févr	L'APEK regrette qu'aucune indication sur les impacts circulatoires de ce projet, en termes de trafic journalier, ne soit fournie dans la plaquette de concertation, pas plus d'ailleurs que dans l'étude de faisabilité ARCADIS ou dans la délibération du 16 décembre 2022. Quant à l'annexe « Études de circulation » de cette étude ARCADIS, elle est entièrement consacrée à des traitements complexes de données de trafic à l'heure de pointe du matin, reportées sur des graphiques très peu lisibles, de fait incompréhensibles par le public. Selon les explications qui nous ont été données, c'est à partir de ces trafics en heures de pointe que le bureau d'étude a fait ses calculs de fonctionnement des carrefours à feux que le SIRAC est chargé de vérifier. Dont acte ! Toujours est-il que dans tout ce rapport ne figurent pas de données de TRAFIC JOURNALIER que le public pourrait appréhender en se faisant une idée sur les variations, en (+) ou en (-) des niveaux de trafic automobile qui seraient induites par ce projet. C'est là une lacune regrettable.	Déplacement	Trafic	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic	Le projet de noeud multimodal est au stade des études préalables et la poursuite des études plus précises sur les diverses thématiques se déroulera au stade des études Avant-Projet / Projet. Dans l'attente, une étude globale de circulation est à disposition dans le cadre de l'extension du tramway vers l'Ouest.	Etude de déplacement
Courrier	23-févr	L'étude TRANSITEC (2009) fournissait pourtant des planches très claires de ce type présentant les charges de trafic journalier initiales et le trafic projeté après réalisation du projet (cf. 2 plans joints). Sur la base des données de l'époque cette étude estimait que quelques 3 000 véhicules supplémentaires emprunteraient la rue de l'Engelbreit (en direction ou en venant de la route des Romains). Or le projet d'extension Ouest du Tram F prévoit d'implanter la plateforme du Tram sur la rue de l'Engelbreit, une plateforme sur laquelle circuleraient aussi les voitures et les camions de livraison (voir image de la plaquette d'enquête). Comment cette rue pourrait-elle, dans une telle configuration, écouler un tel trafic supplémentaire ? N'y aurait-il pas là quelque contradiction entre les objectifs et les impacts spécifiques de ces deux projets ?	Déplacement	Trafic	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic	Le projet de noeud multimodal est au stade des études préalables et la poursuite des études plus précises sur les diverses thématiques se déroulera au stade des études Avant-Projet / Projet. Dans l'attente, une étude globale de circulation est à disposition dans le cadre de l'extension du tramway vers l'Ouest.	Etude de déplacement
participer.eu	24-févr	Nous espérons très fortement que ce noeud des Forges va effectivement contribuer à réduire la circulation automobile au sein du quartier (en incitant les automobilistes à rester sur la M351 le plus longtemps possible), notamment sur la route des Romains et alentours, un secteur qui sera réaménagé dans le cadre du projet d'extension de la ligne Tram F vers Wolfisheim. Il faudra aussi veiller bien que le futur noeud va aussi servir la circulation en mode douce (à pied ou à vélo), pas comme le noeud vers le Centre commercial de HautePierre où les piétons et cyclistes sont très marginalisés.	Déplacement	Trafic			
Courrier	05-févr	Nous souhaitons une vitesse limitée à 30km/h dans tous ces espaces avec une consigne marquée au sol.	Déplacement	Vitesse	Etude des déplacements, plan de circulation et trafic	La demande sera étudiée au stade Avant-Projet / Projet	Etude des vitesses dans la ZA des Forges

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
participer.eu	18-févr	Excellente initiative, si les engagements sont respectés pour les trottoirs, vélos et riverains côté HautePierre aussi. Les 3 pontons de passage actuels et la desserte restent dangereux et désagréables pour les piétons et les vélos. Où se trouvera l'échangeur autoroutier en losange annoncé au niveau de la sortie vers HautePierre ? Est-ce que la sortie en courbe actuelle très bruyante sera modifiée, ou même fermée ? Le plus+ pour les habitations rue Albert Calmette et le quartier Athéna serait d'avoir de la couverture végétale en plus.	Environnement	Bruit	Impact environnemental du projet	Une étude de bruit sera réalisée au stade Avant Projet / Projet	Etude de bruit
participer.eu	26-janv	C'est un super projet. Espérons que la nouvelle piste cyclable sera digne d'un axe majeur avec une largeur d'au moins 3 mètres et que les intersections avec les autres pistes seront fluides et sans coupures.	Modes doux	Piste cyclable	Chemins et pistes cyclables	Les pistes cyclables seront dans la continuité et en liaison avec les axes existants, et seront étudiées plus précisément lors des études d'Avant Projet / Projet.	Etude AVP / PRO
Courriel	26-févr	Rien sur les déplacements cyclistes n'est évoqué dans ce projet de " noeud multimodal"	Modes doux	Piste cyclable	Chemins et pistes cyclables	Les pistes cyclables seront dans la continuité et en liaison avec les axes existants, et seront étudiées plus précisément lors des études d'Avant Projet / Projet.	Etude AVP / PRO
Courriel	24-janv	Je ne suis pas sûr d'avoir tous les éléments pour donner mon avis sur ce projet. Je suis globalement pour ce projet mais plusieurs points : De ce que je comprends, la piste cyclable actuelle qui longe l'autoroute sera supprimée ; Sera t'elle remplacée ? C'est quand même très pratique de pouvoir aller du bout de l'allée des comptes vers le parc des forges, sans devoir faire un détour par l'hôpital ou la route des romains	Modes doux	Piste cyclable	Chemins et pistes cyclables	La continuité des pistes existantes sera assurée. Par ailleurs, un projet de création d'une nouvelle liaison cyclable entre le Parc des Romains et Cronembourg est également à l'étude. La continuité des chemins cyclables seront affinés lors des études d'Avant Projet / Projet.	Etude AVP / PRO
Courriel	27-janv	Concernant le vélo, l'axe nord/sud ne pose aucun problème. J'ai fait le trajet quotidien à vélo vers Schiltigheim à partir de Poterie ou Charmille, pendant des années. Vous en faites un argument, et certains gagneront peut être 200m. Mais l'intérêt me paraît insignifiant. En revanche, vous devriez développer l'axe ouest-centre. Le franchissement du chemin de fer à Koenigshoffen, et le franchissement de l'A35 sont beaucoup plus problématiques : il y a trop peu de points de franchissements. Obligeant souvent les cyclistes à employer la Route des Romains : la rue de la mort pour un vélo ! A pieds c'est encore pire, puisque les deux ou trois kilomètres de détour pour traverser là où c'est possible, sont bien plus douloureux. Un vélo ou piéton peut passer partout, par nature : sauf traverser une voie ferrée, un cours d'eau, et une autoroute. C'est donc stratégique pour l'aménagement "vert". Et l'utilisateur ne peut pas s'en accommoder seul. Seul la commune a cette compétence.	Modes doux	Piste cyclable	Chemins et pistes cyclables	La continuité des pistes existantes sera assurée. Par ailleurs, un projet de création d'une nouvelle liaison cyclable entre le Parc des Romains et Cronembourg est également à l'étude	
Courriel	27-janv	Si l'on veut réellement améliorer l'axe HautePierre/Koenigshoffen pour les vélos, il faudrait aménager le pont rue Edmond Rostand. Car il est actuellement trop dangereux, sans voie réservée aux vélos, des voies étroites pour voitures, une forte circulation, et des comportements excessifs et dangereux dans le rond point attenant. Là oui, ce serait intéressant. Comme beaucoup de gens, je juge ce pont impropre aux vélos, et j'emprunte un autre pont à l'est. Même à pieds je l'évite. Constatez le nombre de voitures qui l'empruntent quotidiennement. Déduisez-en le nombre de cyclistes et piétons qui pourraient l'emprunter. J'estime que c'est en proportion.	Modes doux	Piste cyclable		L'amélioration des modes doux sur la rue Edmond Rostand est à étudier (hors projet)	
participer.eu	07-févr	L'idéal est de séparer physiquement (voir infranchissables) les circulations des piétons/ vélos et voitures afin de ne pas reproduire les erreurs des ponts existants. Ecologiquement parlant il serait intéressant de conserver le pont existant pour les vélo/piéton en l'aménageant et d'en construire un autre pour les voitures uniquement. Nous soutenons ce projet.	Modes doux	Piste cyclable	Chemins et pistes cyclables	L'implantation du nouvel ouvrage de franchissement de la M351, et notamment son appui au Nord, ne permettra pas de conserver l'ouvrage existant qui sera démolit	
Courriel	09-févr	Côté ZA des Forges : un aménagement cyclable OUEST-EST, bidirectionnel et en site propre serait le bienvenu. Par exemple : de la rue Jean Giraudoux(en passant à l'arrière de la chaufferie), ou à la limite, de la rue Jacobi-Netter jusqu'à la rue Paul Verlaine. Cet axe serait un maillage supplémentaire par rapport aux itinéraires actuels route d'Oberhausbergen, rue Bergson, allée des comtes, routes des Romains.	Modes doux	Piste cyclable	Chemins et pistes cyclables	La demande sera étudiée au stade Avant Projet / Projet	Etude des chemins cyclables
Courriel	20-févr	La mise en place de liaisons cyclable et piétonne dont les largeurs permettent des circulations performantes et confortables afin d'éviter tout conflit d'usages.	Modes doux	Piste cyclable	Chemins et pistes cyclables	La demande sera étudiée au stade Avant Projet / Projet	Etude des chemins cyclables

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
Courriel	24-janv	De ce que je vois du projet je pense que c'est une amélioration de la desserte par transport en commun car à l'heure actuelle le bus provenant de Wasselonne ne s'arrête malheureusement qu'à la gare routière des Halles alors qu'il passe juste à côté. Il faudrait pouvoir penser à améliorer la liaison Bus + vélo. Les bus ne prennent malheureusement pas les vélos à l'arrière. Exemple https://www.transbus.org/actualite/actu-2021-02-transport-velos-autocars.html Il faudrait en complément pouvoir avoir un local sécurisé pour laisser son vélo à l'arrêt de bus pour ensuite sillonner les différents lieux où nous devons aller dans l'Eurométropole par le moyen de transport le plus écologique et rapide.	Modes doux	Piste cyclable	Chemins et pistes cyclables	La demande sera étudiée lors des études d'Avant Projet / Projet	Etude de faisabilité de construction d'un local pour les modes doux
Courrier	23-févr	sauf erreur ou omission de notre part, le CCTP et le programme des études d'avant-projet du Tram Nord que nous avons pu consulter - dont le marché a déjà été passé -, ne prévoient pas l'étude de la restructuration de la rue Wodli nécessaire à l'implantation du TSPO sur le même trajet que le BHNS G	Transports en commun	BHNS		La création des voies réservées sur la rue Wodli sera réalisée dans le cadre de l'extension Nord du tram au stade Projet	
Courriel	21-janv	Merci de m'indiquer à quel endroit de la rue Albert Calmette sera prévu l'arrêt de bus de la ligne 50 avant pendant et après les travaux.	Transports en commun	Ligne 50	Tracé et arrêts de la ligne 50 (future L5)	Il n'y aura pas d'arrêt pendant les travaux. Après réalisation du noeud multimodal des Forges, l'arrêt se trouvera au Nord de l'ouvrage de franchissement	
participer.eu	07-févr	Une grosse interrogation toutefois sur le 50 : l'arrêt Jacobi Netter, qui serait supprimé, dessert de nombreux commerces ainsi qu'un quartier sans alternative proche en transports... créer un passage vers la rue Lucie Berger ne serait-il pas pertinent? Sinon, quid de la desserte de la zone Grand Frais/Tien Hung/etc déjà constamment remplie de voitures dans tous les sens ?	Transports en commun	Ligne 50	Tracé et arrêts de la ligne 50 (future L5)	Avec le déplacement de la ligne 50 vers le noeud multimodal, un approfondissement de l'implantation des arrêts sera réalisé au stade Avant-Projet / Projet et en concertation avec la CTS.	Etude des arrêts
participer.eu	23-févr	La suppression de l'arrêt Jacobi Netter est inquiétante. Il faut pouvoir accéder à cette zone de commerces et d'habitations en transport en commun. Quand on est chargé on ne peut pas se permettre une longue marche vers un lointain arrêt.	Transports en commun	Ligne 50	Tracé et arrêts de la ligne 50 (future L5)	Avec le déplacement de la ligne 50 vers le noeud multimodal, un approfondissement de l'implantation des arrêts sera réalisé au stade Avant-Projet / Projet et en concertation avec la CTS.	Etude des arrêts
participer.eu	23-févr	Je trouve que le secteur autour du Grand frais n'est pas déjà particulièrement bien desservi en transport en commun alors que beaucoup d'habitations ont poussé depuis quelques années. Si on nous enlève le passage du bus 50 à proximité de la zone Grand frais/McDo cela nous détournerait de l'usage de transport en commun pour y venir.	Transports en commun	Ligne 50	Tracé et arrêts de la ligne 50 (future L5)	Avec le déplacement de la ligne 50 vers le noeud multimodal, un approfondissement de l'implantation des arrêts sera réalisé au stade Avant-Projet / Projet et en concertation avec la CTS.	Etude des arrêts
Courrier	23-févr	Le « futur tracé envisagé » pour la ligne 50 qui, à l'extrémité de la rue Reberieux, quitterait cet axe Nord-Sud pour emprunter les rues Giraudoux, Cicéron et du César Julien avant de rejoindre la très étroite rue Jean Mentelin au bout de laquelle elle aurait son terminus. La liaison entre Koenigshoffen et la Montagne Verte serait ainsi purement et simplement supprimée !!!! Les habitants de Koenigshoffen perdraient ainsi le bénéfice des arrêts de bus « Engelbreit », « Gruber », « Schnockeloch », « Comtes » et « Parc des Romains » actuellement desservis par la ligne 50 et qui leur offre un accès direct par son itinéraire de rocade, d'une part au Sud vers la Montagne Verte et d'autre part au Nord vers HautePierre (CHU), Cronembourg, E3 et Schiltigheim. Pareille modification du trajet de cette ligne bus de rocade inter-quartiers et intercommunale « Ouest » ne nous paraît pas concevable.	Transports en commun	Ligne 50		Le nouveau tracé de la ligne 50 a été étudié dans le cadre l'extension du tram F vers l'Ouest	
Courrier	23-févr	À ce propos l'APEK rappelle qu'il était prévu, de longue date, de transférer l'itinéraire de la ligne 50 sur la rue du Schnockeloch pour rejoindre Montagne Verte (plutôt que par la rue de l'Abbé Lemire sur laquelle la progression des bus est fréquemment pénalisée par la congestion du trafic). Faut-il rappeler que le profil en long de cette rue a été récemment abaissé sur son extrémité Sud, pour augmenter son gabarit sous la voie ferrée et faciliter le passage des bus. L'APEK demande, en conséquence, que la ligne 50 conserve sa fonction structurante de ligne de rocade inter-quartiers selon un itinéraire « Reberieux - Engelbreit - Romains - Schnockeloch - Schirmeck ». C'est d'ailleurs ce tracé sur les rues Reberieux et de l'Engelbreit qui figure sur les planches de l'étude de faisabilité ARCADIS / 2022 (pages 12, 18, 67 et 72) et l'Eurométropole n'a fait état d'aucune autre étude qui préconiserait le tracé « César Julien - Mentelin » qui supprime la liaison avec la Montagne Verte en pénalisant les habitants de Koenigshoffen	Transports en commun	Ligne 50		Le nouveau tracé de la ligne 50 a été étudié dans le cadre l'extension du tram F vers l'Ouest	
participer.eu	24-févr	En regardant à nouveau la brochure, on voit que la ligne 50 est également déviée pour sa partie amont. Quel dommage que le projet de ligne L5 ne soit pas mieux abordé dans cette concertation!	Transports en commun	Ligne 50		Le nouveau tracé de la ligne 50 a été étudié dans le cadre l'extension du tram F vers l'Ouest	

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
Courriel	17-janv	Sur la plaquette intitulée "Nœud multimodal des Forges", il est écrit que "Outre une connexion avec le tramway à la nouvelle station Éluard, le projet TSPO prévoit une nouvelle connexion avec le réseau de transport en commun dans le noeud multimodal des Forges, objet de la présente concertation". Pouvez vous me confirmer qu'il y aura bien 2 arrêts pour les car interurbains : station Eluard et station aux forges ?	Transports en commun	TSPO	Tracé et arrêts de la ligne 50 (future L5)	Il y aura bien deux arrêts du TSPO sur la M351 : un premier au droit de l'arrêt de tramway existant Paul Eluard (ligne D), dont les travaux sont en cours, et un second dans le nœud multimodal des Forges en connexion avec la ligne L5 (anciennement ligne 50)	
participer.eu	18-janv-23	Je trouve l'idée d'ajouter un arrêt TSPO aux Forges canon et ultra pertinente, en plus de dévier la ligne 50 via cet axe pour une meilleure fluidité. L'arrêt aux Forges permettra aussi aux usagers du TSPO un accès direct à la ZA.	Transports en commun	TSPO			
Courriel	21-janv	A quelle date est prévue la connexion du TSPO avec la rue Albert Calmette ?	Transports en commun	TSPO	Tracé et arrêts de la ligne 50 (future L5)	La mise en service est envisagée en 2026	
participer.eu	29-janv	Si le but est d'améliorer la desserte des bus jusqu'à l'employeur CHU Hautepierre (mon employeur...) il serait intéressant d'améliorer les horaires de bus le desservant lorsque le nouvel arrêt existera. Actuellement le premier bus qui part de chez moi est à 5h56 et me fait arriver en retard au CHU je dois donc prendre la voiture... Il serait donc malin d'adapter les futurs horaires afin que les soignants qui commencent tous à 6h30 puissent arriver au CHU à 6h15.	Transports en commun	TSPO	Tracé, cadencement et arrêts du TSPO	La création des voies réservées sur la M351 pour le TSPO et le passage de la ligne 50 en L5 permettront de renforcer l'offre en transport en commun dans le secteur	
Courriel	09-févr	Un arrêt autre que la gare routière de Strasbourg est judicieux pour le TSPO.	Transports en commun	TSPO			
Courrier	20-févr	Les Capucins Verts soutiennent le principe d'un prolongement du TSPO entre Wasselonne et Strasbourg sur la M351 et de l'amélioration du service public de transport en commun sur le territoire de l'Eurométropole. Un des objectifs de l'association est d'améliorer le cadre de vie des habitants en se faisant le relais entre les élus et les riverains et en proposant des actions citoyennes pour créer un lien social. Le rayon d'action de notre association reste concentré sur le secteur « Capucins » tout en ayant la volonté de servir l'intérêt commun. La transformation des modes de déplacement en favorisant les modes dit actifs et les transports collectifs est nécessaire pour apaiser les circulations du quartier et améliorer l'environnement (amélioration de la qualité de l'air, sécurisation des déplacements, réduction des nuisances liées au trafic routier...).	Transports en commun	TSPO			
Courrier	20-févr	Pour conclure, l'association souhaite : Réserver l'accès de cet échangeur uniquement aux TC et modes actifs ou tout du moins en étudiant la comparaison avec le projet présenté (analyse socio-économique des 2 solutions)	Transports en commun	TSPO	Tracé, cadencement et arrêts du TSPO	Le nœud multimodal disposera de voies réservées aux transports en commun (TSPO et L5) mais pas réservées exclusivement aux usages des TC	
Courrier	23-févr	Les aménagements envisagés plus spécifiquement sur le futur pôle de correspondance bus urbains-cars interurbain à niveau (positionnement, gestion, interaction/mutualisation des différents quais dédiés aux usagers des deux réseaux), resteront à préciser, du fait notamment que les cars TSPO devront contrairement à aujourd'hui, sortir de leur voie dédiée sur la M351 pour marquer un arrêt au droit des bretelles du futur échangeur, qui seront gérées par des feux tricolores.	Transports en commun	TSPO			
Courrier	23-févr	La délibération du 16 décembre 2022 stipule, dans son délibéré, que « la concertation concerne l'aménagement du noeud intermodal des Forges et la poursuite du projet TSPO entre la centrale thermique et la M35, jusqu'aux bretelles et échangeurs d'accès à la rue Georges Wodli ». En outre dans le rapport justificatif de cette délibération, il est indiqué que « la poursuite du projet TSPO ...sera intégrée dans la future consultation de maîtrise d'oeuvre du projet "noeud multimodal des Forges" et que la restructuration de la rue Georges Wodli sera, quant à elle, intégrée à la maîtrise d'oeuvre du projet Tram Nord ». Pareilles stipulations sont parfaitement stupéfiantes et effectivement « inédites », dans la mesure où : + la plaquette de concertation ne présente aucune information sur l'implantation du TSPO au-delà de la M 351, c'est-à-dire sur la M35 et sur la rue Georges Wodli, déjà empruntée par la ligne BHNS G (dont le site propre ne comprend qu'une voie de circulation, en alternat, sous le pont ferroviaire), jusqu'à son carrefour avec le boulevard Wilson où devraient passer 3 lignes de tramway. Comment l'Eurométropole pense-t-elle pouvoir réguler un tel carrefour, également franchi par un important trafic automobile et des lignes bus ?	Transports en commun	TSPO	Tracé, cadencement et arrêts du TSPO	Il est rappelé que le TSPO et le nœud multimodal des Forges étaient sous deux maîtrises d'ouvrage distinctes (Etat et EMS) jusqu'au 1er janvier 2021, date de transfert des infrastructures. Aujourd'hui, l'EMS assure seule la maîtrise d'ouvrage des projets de TSPO, nœud multimodal des Forges et la création de voies réservées sur la M35 dans le cadre de la requalification de la M35. A ce titre et afin d'assurer une parfaite coordination technique, financière et de phasage travaux, les trois projets sont désormais étudiés et planifiés dans la même opération. Il convient désormais de réaliser toutes les procédures nécessaires afin de réaliser les travaux dans le même planning.	

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
Courrier	23-févr	le projet TSPO a fait l'objet, en septembre 2014, d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux relatifs à l'aménagement multimodal de l'axe A351 - RN 4, suivie d'une Déclaration d'Utilité Publique en 2016, sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat. Et dans le dossier correspondant le tracé du TSPO quitte la M 351 au niveau de la bretelle de sortie aboutissant à Koenigshoffen sur la route des Romains. Son tracé rejoint ensuite la Porte Blanche par la rue de Koenigshoffen puis se dirige vers la place de la Gare et la place des Halles en empruntant les boulevards de Nancy, de Metz et Wilson. Dans son rapport d'enquête publique / 2014, la Commissaire Enquêtrice a d'ailleurs bien souligné que l'Eurométropole avait formellement confirmé - par son Directeur des Déplacements (M. Janssem) -, que le TSPO circulerait sur le site propre du Tramway sur ces boulevards.	Transports en commun	TSPO	Tracé, cadencement et arrêts du TSPO	Au stade de l'enquête publique en 2014, le terminus n'était pas encore connu et le TSPO sortait, par défaut, à Strasbourg centre.	
Courrier	23-févr	Conformément aux dispositions prévues par le dossier de cette enquête publique, la 1ère phase du projet d'extension du Tram F, mise en service en 2020, a d'ailleurs réalisé, sur cette bretelle de sortie de la M 351, un couloir d'approche du carrefour / route des Romains et un arrêt bus raccordé aux quais de la station tram « Porte des Romains », permettant d'optimiser leurs correspondances. Cette offre de transport complètera d'ailleurs utilement celle du tram dans la mesure où celle-ci est pénalisée par l'exploitation en voie unique sur la route des Romains, qui limite la fréquence de passage. Est-il bien raisonnable de vouloir à présent désaffecter des équipements récents, financés sur fonds publics de l'EMS, avec des subventions de l'État et des autres collectivités ? Par ailleurs, l'Eurométropole considère-t-elle qu'elle peut ainsi modifier un tracé de ligne de transport public validé suite à une enquête publique, sans procéder à une nouvelle enquête publique ?	Transports en commun	TSPO	Tracé, cadencement et arrêts du TSPO	Si le terminus du TSPO se situe aujourd'hui à la gare routière / Place des Halles, la création des voies réservées sur la M351 offrira l'opportunité de la mise en place de nouvelles offres de desserte ou création de lignes. Il n'est pas d'actualité de désaffecter des aménagements réalisés	
Courriel	21-janv	Lorsque la phase de travaux débutera, par quel moyen seront prévenus les résidents à proximité des travaux ? Combien de semaines avant le début des travaux ?	Travaux	Riverains	Travaux	Les riverains seront informés à la maison des projets de la Direction des territoires, mais également par les lettres d'informations travaux et les réseaux sociaux	
Courriel	27-janv	J'ai lu attentivement la plaquette PDF du projet. Je suis habitant des Poteries. J'emploie tous les modes de transport, selon la destination et circonstances. Si je dois me rendre à HautePierre depuis mon domicile, j'y vais à pieds. C'est au final aussi rapide, et bien plus simple qu'en voiture, ou même à vélo. Et c'est très bien comme ça. L'enjeu de raccordement entre HautePierre et Koenigshoffen est inexistant pour moi, mon entourage, et ce que j'observe sur la voie publique. Le point "Aménager une porte d'entrée multimodale" me surprend. La nature et caractéristique principale d'une porte est qu'on peut la fermer, et l'ouvrir. Sinon pourquoi mettre une porte ? Mais même dans son acception symbolique, je ne comprend pas l'intérêt de la fonction ? Voulez-vous cloisonner les quartiers avec de grandes portes, comme dans les villes chinoises ?					
Courrier	23-févr	L'association APEK ne peut que se féliciter que ce projet d'infrastructure ait été (enfin) pris en compte par l'exécutif eurométropolitain, après une très longue période de « maturation » de onze ans					
Courrier	23-févr	SUR LA FORME, l'APEK ne peut que regretter que les documents relatifs à cette concertation n'aient été consultables qu'à la Maison des Projets de HautePierre (à l'exclusion de la mairie de quartier de Koenigshoffen et du centre administratif EMS, malgré le caractère d'intérêt communautaire de ce projet). Et au demeurant les instances de « Démocratie Participative » de Koenigshoffen n'ont pas davantage jugé utile de veiller à une large information sur ce projet au niveau de notre quartier.					

Contribution	Date	Commentaire	Thématique	Sous-thème	Résumé	Réponse du MOA	Suite à donner
Courrier	23-févr	L'APEK approuve sans réserve les objectifs de ce projet tels qu'ils sont définis dans la plaquette de concertation ainsi que dans la délibération de référence (point 2.1), tout particulièrement : - l'amélioration de l'accessibilité routière des quartiers situés des côtés Nord et Sud de l'M351 ce qui permettra de décharger certaines voies internes de ces quartiers ; - la création d'itinéraires continus, sécurisés et attractifs entre HautePierre et Koenigshoffen, pour les cyclistes et les bus, ce qui devrait inciter à un usage accru des modes alternatifs à la voiture individuelle ; - la mise en correspondance des lignes radiales de transports collectifs (TSPO et autres lignes le cas échéant) et la ligne bus de rocade No 50 dont l'exploitation sera plus efficace sur ce tronçon (dans la perspective plus globale d'un renforcement des performances de cette ligne de rocade intercommunale attendu par les associations). C'est pour ces raisons que l'APEK, soutenue par ses adhérents et sympathisants, a régulièrement rappelé publiquement l'urgente nécessité de réaliser cette infrastructure stratégique publiquement DEPUIS 10 ANS.					
Registre	Non daté	Très beau projet dont l'opportunité et l'utilité ne sont plus à démontrer. Il figurait déjà comme opération d'accompagnement de l'opération d'extensions ouest des lignes de tram A et D (enquête en 2011 !). Un temps de maturation très (très) long, malgré les constantes relances de l'ex-adjoint Serge Oehler. L'aménagement proposé traite correctement les différents modes de déplacement en particulier les TC (bus 50) avec un site propre central prolongeant celui de la rue Reberieux. Par contre peu de choses sur la future ligne bus 50, et les perspectives d'une exploitation optimisée de cette ligne de rocade. Donc l'annexe circulation l'ai cherché en vain, le schéma des trafics journaliers dans le secteur. Quant aux schémas HPM, ils sont quasi-illisibles (pages 4, 8, 11 à 14,....)					

CRONENBOURG
HAUTEPIERRE
POTERIES
HOHBERG

Nœud multimodal des Forges



Concertation préalable*
du 16 janvier
au 24 février 2023

participer
.strasbourg.eu



Qu'est-ce qu'un nœud multimodal ?

Un nœud multimodal permet de concentrer et connecter plusieurs modes de transport et de locomotion en un point afin de garantir une intermodalité optimale des déplacements en transports en commun, modes actifs et automobiles.

Contexte

La M351 (ancienne A351) va accueillir les cars interurbains dit « Transport en Site Propre de l'Ouest strasbourgeois (TSPO) » qui circuleront entre Strasbourg et Wasselonne. Il s'agit du volet « routier » du Réseau Express Métropolitain et Européen (REME), progressivement mis en service depuis mi-décembre 2022.

Par ailleurs, la mutation du secteur des Forges se poursuit pour accueillir des emplois et des habitant-e-s. Il en est de même avec le quartier de HautePierre, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

C'est pourquoi, nous proposons de modifier l'actuel échangeur autoroutier de HautePierre, uniquement routier et orienté vers Strasbourg, pour créer un nouveau passage entre HautePierre et Koenigshoffen, pour tous les modes de déplacement (piéton-ne-s, vélos, bus, cars, autos). Ce nouvel échangeur multimodal portera le nom de « Forges » et permettra, notamment, d'effectuer les correspondances entre les bus urbains et les cars interurbains.

Maillage des transports en commun :

La réorganisation du réseau des transports en commun associée à l'extension du tram F à l'Ouest vise à améliorer la connexion entre les lignes radiales et les lignes de rocade, pour favoriser l'intermodalité et offrir une plus grande diversité de trajets. La création d'un point d'échanges entre le TSPO et la ligne de bus 50 renforcée (future ligne structurante du réseau de bus) dans un rôle de ligne structurante de rocade nécessite un réaménagement complet de l'échangeur actuel, pour assurer leur connexion.



Accessibilité routière :

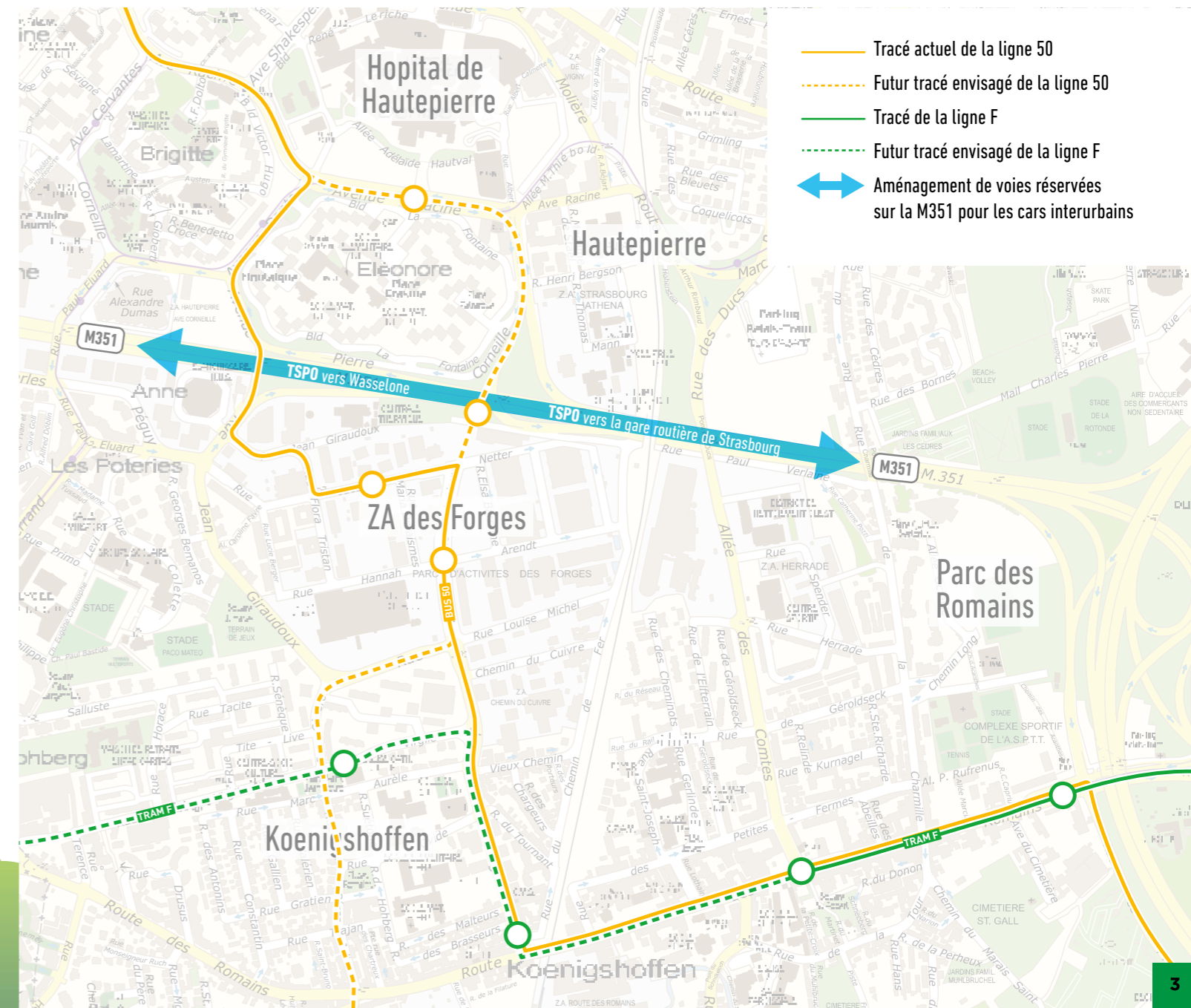
La création de bretelles orientées vers l'Ouest permet de réduire les flux de transit à travers les quartiers de HautePierre (seul point de contact avec la M351 orienté vers l'Ouest aujourd'hui) et des Poteries. Ce nouvel ouvrage permettra de repenser toute la circulation automobile sur le secteur en facilitant aussi bien les flux Nord-Sud que Ouest-Est. Par ailleurs, il connectera également les quartiers Ouest de Strasbourg de part et d'autre de la M351 et vers le contournement Ouest de Strasbourg (A355) pour les destinations longues distances.

Accessibilité des quartiers en modes actifs :

La création de cet ouvrage de franchissement de la M351 permet de créer un lien direct sécurisé entre les quartiers de HautePierre, des Forges et des Poteries, où se trouve notamment le lycée de secteur. Ce lien permettra de faciliter les déplacements du quotidien entre les quartiers pour les piéton-ne-s et les cyclistes.



PLAN DE SITUATION ET ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN





LE PROJET DU TSPO

Le décret n° 2020-1823 du 30 décembre 2020 a transféré à l'Eurométropole de Strasbourg le pilotage des opérations routières inscrites au volet routier du contrat de plan État - Région, et notamment l'aménagement multimodal de la M351 sur les communes d'Oberschaeffolsheim, de Wolfisheim, d'Eckbolsheim et de Strasbourg. L'aménagement multimodal de la M351 s'inscrit dans la continuité du projet de TSPO porté par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le projet TSPO est l'un des projets majeurs du Réseau Express Métropolitain et Européen (REME). Ce projet consiste à créer des voies réservées dédiées à l'ensemble des lignes de cars express desservant les communes de l'Ouest de l'agglomération (en lieu et place de la bande d'arrêt d'urgence). Ces voies réservées permettront de proposer à l'ensemble de ces communes un temps de parcours très compétitif jusqu'à la gare routière de Strasbourg. Ce projet trouve toute sa pertinence notamment en raison de l'absence de desserte ferroviaire sur ce secteur.

Outre une connexion avec le tramway à la nouvelle station Éluard, le projet TSPO prévoit une nouvelle connexion avec le réseau de transport en commun dans le noeud multimodal des Forges, objet de la présente concertation. Le projet TSPO a fait l'objet d'une concertation en 2010 et d'une déclaration d'utilité publique en 2016, sous maîtrise d'ouvrage de l'État.

Qu'est-ce qu'une concertation préalable ?

L'aménagement du noeud multimodal des Forges implique la réalisation d'un investissement routier d'un montant supérieur à 1,9 M€ dans une partie urbanisée d'une commune et conduit à la création de nouveaux ouvrages.

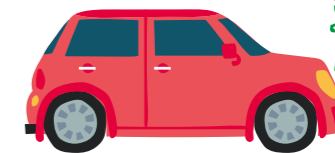
Ainsi, en application des articles L. 103-2 et R. 103-1 du Code de l'urbanisme, l'Eurométropole de Strasbourg engage une procédure de concertation préalable permettant de définir, dans sa nature et ses options essentielles, les caractéristiques de l'opération envisagée.

CETTE CONCERTATION PRÉALABLE A POUR OBJET :

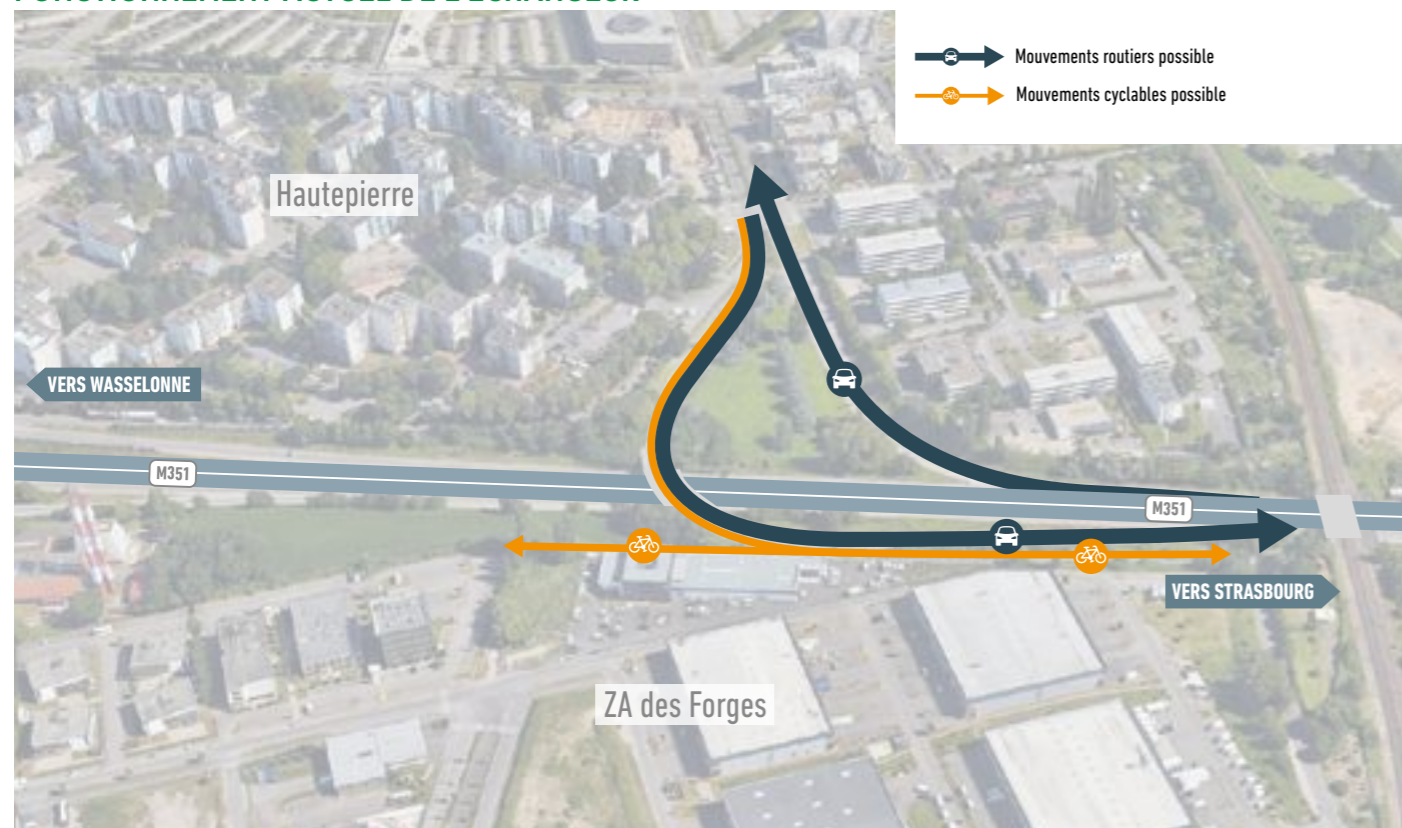
- d'informer le public en décrivant les principales caractéristiques du projet,
- de décrire l'intérêt de cet équipement comme composante majeure d'accessibilité depuis les communes Ouest de l'agglomération strasbourgeoise,
- de présenter les enjeux d'aménagement et les solutions d'insertion urbaine,
- de recueillir les observations du public notamment sur les sujets qui pourront faire l'objet d'un travail de construction partagé.

Les objectifs du projet

- **Créer une liaison interquartiers Nord - Sud pour les piéton-ne-s et vélos** au-dessus de la M351.
- **Créer un pôle de correspondances entre les cars interurbains (« TSPO » Wasselonne / Kochersberg - Strasbourg) et les bus urbains de la CTS (ligne 50, qui sera déviée)**; La ligne de bus 50 a notamment vocation, par son itinéraire en rocade, à monter en gamme en termes d'offre et de desserte. Ce pôle d'échanges permettra ainsi de mieux mailler le territoire, d'améliorer la liaison entre les quartiers et les communes de 1^{re} et 2nde couronnes.
- **Aménager une porte d'entrée multimodale** depuis les communes Ouest via la M351 vers les quartiers Ouest de l'agglomération Strasbourgeoise.
- **Créer un accès direct au P+R** Ducs d'Alsace.
- **Rendre les accès et la desserte aux pôles d'emplois de l'hôpital de Hautepierre et le secteur des Forges** plus simples et plus lisibles. Le caractère multimodal de l'échangeur permettra d'offrir de nouvelles options en transports en commun et en modes actifs pour desservir les quartiers environnants.
- **Créer un nouvel accès au faubourg de Koenigshoffen**, pour tous les modes, sans passer par la route de Wasselonne ou la route des Romains, qui seront réaménagées dans le cadre du projet d'extension de la ligne Tram F vers Wolfisheim, ou par le quartier de Hautepierre.
- **Réduire la circulation automobile au sein des quartiers** en incitant les automobilistes à rester sur la M351 le plus longtemps possible. Ce noeud multimodal complet permettra d'irriguer les quartiers en amont de la M35, rendant les itinéraires plus directs et soulageant ainsi le réseau viaire secondaire.
- **Accompagner le développement urbain sur les secteurs des Forges et de Hautepierre** (en cohérence avec le NPNRU) en optimisant l'utilisation du foncier autour de l'échangeur.



FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'ÉCHANGEUR



FONCTIONNEMENT PROJETÉ



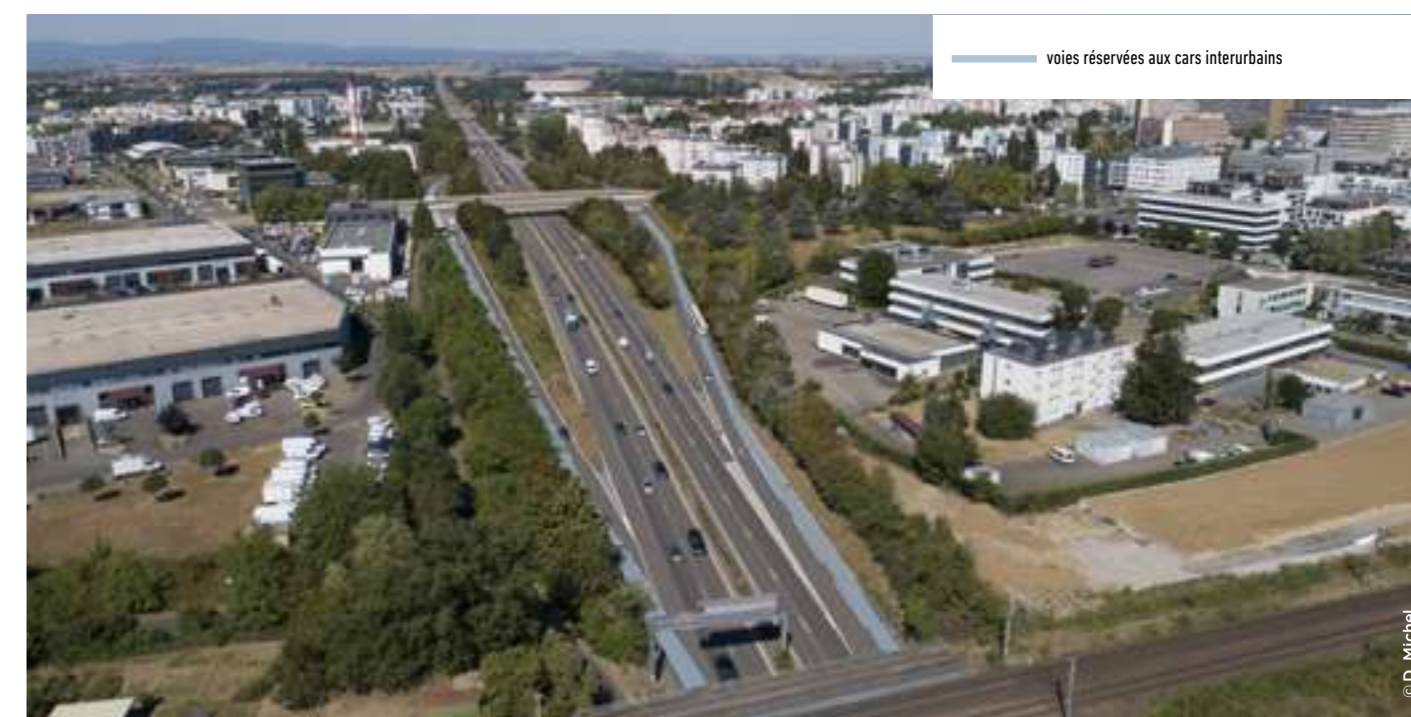
PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'AMÉNAGEMENT PROJETÉ

- La **démolition de l'ouvrage actuel de franchissement** de la M351 (bretelle d'entrée sur la M351 vers la M35) et la **construction d'un nouvel ouvrage** permettant de relier les rues Calmette au Nord et Madeleine Rebérioux au Sud.
- L'aménagement d'un **système d'échangeur complet de type « losange »**, autour du nouvel ouvrage d'art en remplacement des deux bretelles actuelles de la sortie n° 3 se raccordant sur la rue Jean Giraudoux.
- La création d'un **arrêt pour les transports en commun** au droit des bretelles de l'échangeur, permettant ainsi un échange à niveau, et des correspondance facilitées, avec le TSPO notamment.
- La création d'un dispositif de **priorisation pour les bus du réseau CTS**, en cohérence avec les aménagements existants sur les rues Calmette et Madeleine Rebérioux. Ces aménagements permettront de compléter le maillage des transports en commun et d'optimiser le tracé de la ligne de bus 50.
- L'aménagement de **cheminements piétonniers et cyclables** permettant d'assurer de nouveaux échanges entre les quartiers et de faciliter l'accès au lycée Marcel Rudloff.

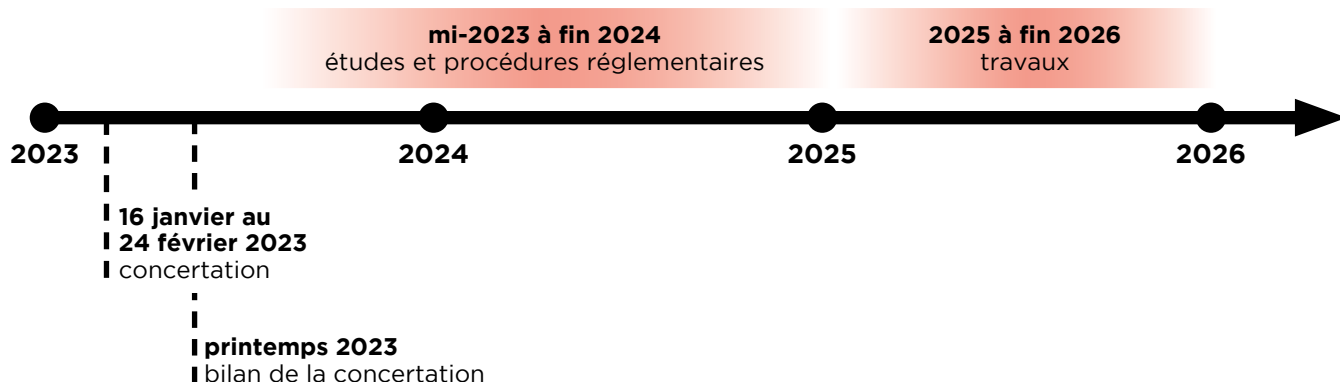
FONCTIONNEMENT PROJETÉ > AXE OUEST-EST



FONCTIONNEMENT PROJETÉ > AXE EST-OUEST



Calendrier



Informez-vous sur le projet

Permanences

📍 **Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg**
11 avenue Racine 67200 Strasbourg:

- 📅 Lundi 16 janvier de 16h à 18h
- 📅 Mardi 7 février de 17h à 19h
- 📅 Jeudi 23 février de 16h à 18h

Déambulation

📍 **Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg**
11 avenue Racine 67200 Strasbourg:

- 📅 Mercredi 1^{er} février de 16h à 17h30
point de rendez-vous à la maison des projets

Consultation du projet sur rendez-vous

📍 **Maison des projets de la direction de territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg**

- Pour prendre rendez-vous :
- quartier.hautepierre@strasbourg.eu
 - 03 68 98 91 11

Site internet de la participation citoyenne

🖱 participer.strasbourg.eu

Donnez votre avis



Sur le site internet

participer.strasbourg.eu



Par courriel

ProjetNoeudMultimodalForges@strasbourg.eu



Dans le registre d'observations disponible sur rendez-vous à la Maison des projets de la direction des territoires Cronenbourg-Hautepierre-Poteries-Hohberg.



Par courrier:

à l'attention de l'Eurométropole de Strasbourg,
Direction des Espaces Publics et Naturels
1 Parc de l'Étoile
67076 Strasbourg

INFORMEZ-VOUS:
participer.strasbourg.eu
03 68 98 51 12



Conseil de l'Eurométropole du 12 mai 2023

SERVICE DES ASSEMBLÉES

Point 20 à l'ordre du jour :

Nœud multimodal des Forges : bilan de la concertation préalable avec le public.

Résultats du vote (cf. détails page suivante) :

Pour : 77 voix - 1

- 1 voix : Mme Marie RINKEL a voté par erreur POUR alors qu'elle souhaitait voter CONTRE.

Contre : 0 voix + 1

+ 1 voix : Mme Marie RINKEL a voté par erreur POUR alors qu'elle souhaitait voter CONTRE.

Abstention : 5 voix

Noëud multimodal des Forges : bilan de la concertation préalable avec le public.

